

# Bienvenue à l'UFR STGI de BELFORT-MONTBELIARD

Welcome to the faculty of Technical Sciences  
& Industrial Management !



## Guide pratique 2020-2021 pour les étudiants internationaux



### Contacts Pôle Relations Internationales :

#### Référente Relations Internationales BELFORT :

Mme HALM Fabienne – [fabienne.halm@univ-fcomte.fr](mailto:fabienne.halm@univ-fcomte.fr)

#### Référente Relations Internationales MONTBELIARD :

Mme GREBER Claire – [claire.greber@univ-fcomte.fr](mailto:claire.greber@univ-fcomte.fr)

#### Référente Relations Internationales STGI et Label Bienvenue en France :

Mme LALEVEE Fanny – [fanny.lalevee@univ-fcomte.fr](mailto:fanny.lalevee@univ-fcomte.fr)

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Avant le départ</b>	<b>4</b>
1.1	Comprendre l'enseignement supérieur français	4
1.2	L'UFR STGI, c'est quoi ?	6
1.3	Connaître la Franche-Comté	8
1.4	Connaître la ville de Montbéliard	12
1.5	Connaître la ville de Belfort	14
<b>2</b>	<b>Coût et financement des études</b>	<b>16</b>
2.1	Les droits d'inscription	16
2.2	Bourses destinées aux étudiants étrangers en France	18
2.3	CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) : qu'est-ce que c'est ?	19
<b>3</b>	<b>Informations pratiques</b>	<b>21</b>
3.1	Liste des documents à ne pas oublier	21
3.2	Visa et titre de séjour	23
<b>4</b>	<b>S'installer à Belfort et à Montbéliard</b>	<b>26</b>
4.1	Quand arriver ?	26
4.2	Venir à Belfort ou Montbéliard	26
4.2.1	Par avion	26
4.2.2	Par train	28
<b>5</b>	<b>Logement et restauration</b>	<b>30</b>
5.1	Qu'est-ce que le CROUS ?	31
5.2	Hébergement CROUS	32
5.3	A Montbéliard	34
5.4	A Belfort	35
5.5	Logement dans le privé	37
<b>6</b>	<b>Se déplacer (train, bus, vélo, pass &amp; tickets)</b>	<b>40</b>
<b>7</b>	<b>Couverture sociale et médicale</b>	<b>43</b>
7.1	Sécurité sociale étudiante	43
7.2	Mutuelles étudiantes	46
7.3	Se soigner	46
7.3.1	En cas d'urgence médicale :	46
7.3.2	Le SUMPPS	47
7.3.3	Vous rencontrez des problèmes personnels ?	48
<b>8</b>	<b>Bibliothèques Universitaires</b>	<b>50</b>
<b>9</b>	<b>Ouvrir un compte bancaire</b>	<b>51</b>

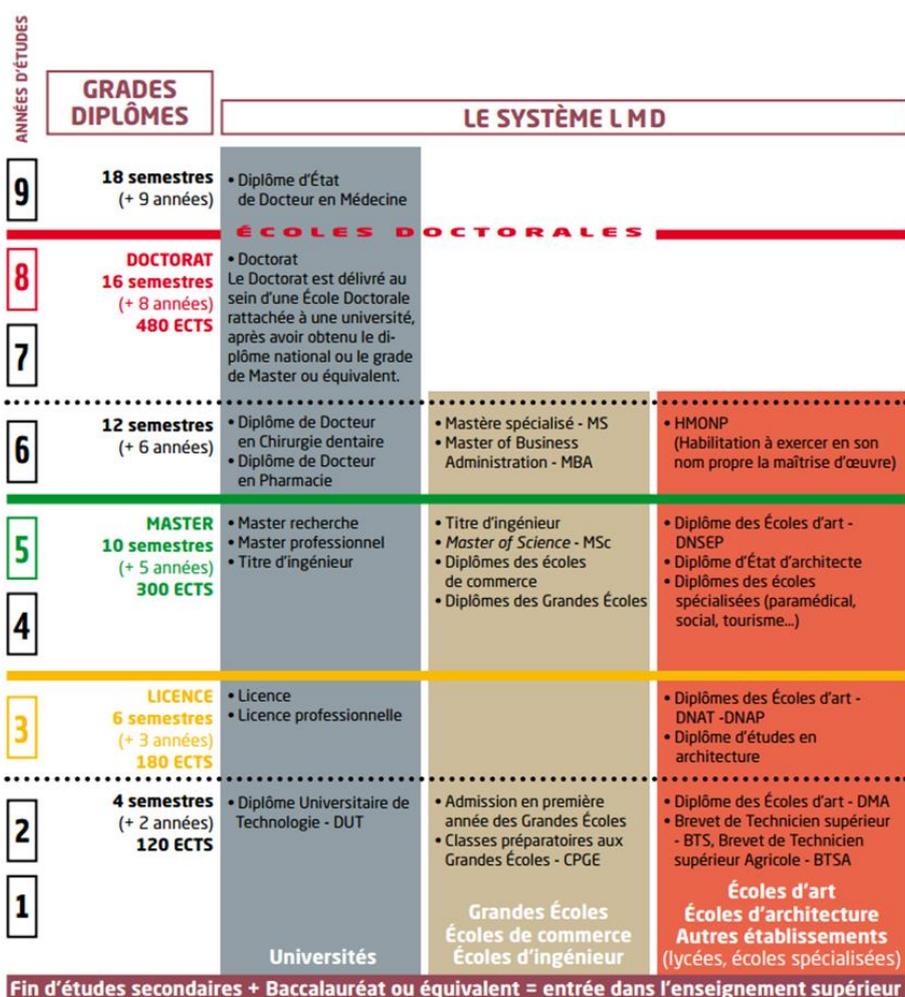
<b>10 Téléphone mobile et abonnement Internet .....</b>	<b>52</b>
<b>11 Environnement Numérique de Travail (ENT) .....</b>	<b>53</b>
11.1 Messagerie : .....	54
11.2 Les correspondants informatiques : .....	54
11.3 L'université est présente sur Facebook et LinkedIn.....	55
<b>12 Droit au travail pour les étudiants étrangers.....</b>	<b>56</b>
12.1 La loi française .....	56
12.2 Trouver un job .....	57
<b>13 Faire du sport.....</b>	<b>60</b>
<b>14 Associations étudiantes.....</b>	<b>61</b>
<b>15 Bons plans .....</b>	<b>64</b>
15.1 Covoiturage parking .....	64
15.2 Carte Avantages Jeunes.....	64
15.3 Magasins d'occasion : bons plans pas cher !.....	65
15.4 Site référent de petites annonces de particulier à particulier et professionnels en France : Leboncoin .....	65
15.5 Universités populaires pour se former, se cultiver et échanger .....	65
<b>16 Sortir, s'amuser, découvrir, se cultiver .....</b>	<b>66</b>
<b>17 Agenda Bienvenue Aux Etudiants (BAE) .....</b>	<b>73</b>
17.1 Bureau de la vie étudiante .....	73
<b>18 Numéros d'urgence .....</b>	<b>74</b>

# 1 Avant le départ

## 1.1 Comprendre l'enseignement supérieur français



L'organisation en trois cycles des études supérieures est commune à la plupart des pays de l'Union européenne. En France, c'est l'organisation licence-master-doctorat, ou **organisation LMD**. Ce système a permis d'uniformiser les cycles et d'organiser la reconnaissance des diplômes entre les pays. Il facilite la mobilité étudiante en Europe comme dans le reste du monde.



\***Crédits ECTS** (European Credit Transfer System): système européen de transfert de crédits académiques capitalisables et transférables en Europe (60 ECTS pour une année).

L'obtention des diplômes LMD est liée au nombre de semestres d'études accomplis depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur. Chaque semestre permet de valider **30 crédits ECTS (European Credits Transfer System) capitalisables et transférables d'un pays à l'autre.**



Une licence nécessite la validation de six semestres, soit l'obtention de 180 ECTS. Ajoutez quatre semestres pour valider un master avec 120 ECTS supplémentaires. Un doctorat s'obtient après seize semestres et la validation d'un total de 480 ECTS en huit ans d'études minimum depuis la première année de licence.

Au sein des universités françaises, les enseignants et chercheurs dispensent **deux types de cours** aux étudiants :

- **les cours magistraux** : un professeur expose son cours aux étudiants dans un amphithéâtre de 100 à plus de 1 000 places. Ces cours non obligatoires sont souvent édités par les enseignants et distribués aux étudiants sous forme de brochures, très utiles pour la préparation des épreuves de fin de semestre ;

- **les travaux dirigés (TD) et les travaux pratiques (TP)** : ces cours obligatoires se tiennent en groupes plus restreints et complètent les cours magistraux par la mise en pratique et l'approfondissement des connaissances théoriques. Des stages en entreprise peuvent s'ajouter aux TP et aux TD.

**Deux types de contrôle des connaissances** coexistent dans l'enseignement supérieur français :

- **Le contrôle continu** permet de valider les acquis tout au long de l'année avec des évaluations régulières dans chaque matière enseignée.

- **Les examens finaux** ont lieu durant deux périodes dans l'année, à la fin de chaque semestre, et concernent l'ensemble des matières.

**En savoir plus :**

[https://ec.europa.eu/education/study-in-europe\\_en](https://ec.europa.eu/education/study-in-europe_en)

[https://ec.europa.eu/education/study-in-europe/country-profiles/france\\_en](https://ec.europa.eu/education/study-in-europe/country-profiles/france_en)

<https://www.campusfrance.org/fr>

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24759/venir-etudier-en-france.html>

## 1.2 L'UFR STGI, c'est quoi ?



Des six UFR de l'Université de Franche Comté, l'UFR STGI est la seule à ne pas être implantée à Besançon.

Située dans l'un des principaux bassins industriels de France, elle est répartie sur trois sites : deux à Belfort et un à Montbéliard.

L'UFR STGI est pluridisciplinaire. Les enseignements qui y sont dispensés couvrent des domaines aussi variés que l'énergie, le multimédia et l'informatique, l'administration des entreprises, le management des relations humaines, le droit, les langues étrangères appliquées, le commerce électronique, la biologie, l'environnement et les territoires. La carte des formations proposée mise sur l'innovation et la recherche. Elle s'appuie sur les compétences de laboratoires implantés à Belfort et à Montbéliard. Chaque année des doctorants y effectuent leurs travaux de recherche et de nombreux étudiants y sont accueillis en stage.

L'UFR STGI s'est investie dans des projets ambitieux comme la création de Coursus de masters en ingénierie (CMI) ou le projet Éco-Campus 2020.



## Contacts :

UFR STGI  
4 Place Tharradin  
BP 71427  
25211 Montbéliard Cedex

*ufr-stgi@univ-fcomte.fr*

Tél. 03 81 99 46 29



Suivez-nous sur Facebook !

### Contacts scolarités - Montbéliard

**Licence LEA** - Tél. 03.81.99.46.31 - [scolaritelea.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritelea.stgi@univ-fcomte.fr)

**Licence Biologie** - Tél. 03.81.99.46.60 - [scolaritesve.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritesve.stgi@univ-fcomte.fr)

**Licence Info-Com** - Tél. 03.81.99.46.30 - [scolaritem2i.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritem2i.stgi@univ-fcomte.fr)

**CMI Environnement et Territoires** - Tél. 03.81.99.46.60 - [cmi-environnement@univ-fcomte.fr](mailto:cmi-environnement@univ-fcomte.fr)

**Master 2LCE** - Tél. 03.81.99.46.31 - [scolaritelea.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritelea.stgi@univ-fcomte.fr)

**Master PSM** - Tél. 03.81.99.46.30 - [scolaritem2i.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritem2i.stgi@univ-fcomte.fr)

**Master IDO / IOT** - Tél. 03.81.99.46.30 - [scolaritem2i.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritem2i.stgi@univ-fcomte.fr)

**Master GDE** - Tél. 03.81.99.46.60 - [scolaritesve.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritesve.stgi@univ-fcomte.fr)

### Contacts scolarités - Belfort

**Licence Droit** - Tél. 03.84.22.90.03 - [scolaritedroit.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritedroit.stgi@univ-fcomte.fr)

**Licence AES** - Tél. 03.84.22.90.18 - [scolariteaes.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolariteaes.stgi@univ-fcomte.fr)

**Licence IEE** - Tél. 03.84.22.27.22 - [scolaritelicencesciences.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritelicencesciences.stgi@univ-fcomte.fr)

**Licence TE** - Tél. 03.84.22.27.22 - [scolaritelicencesciences.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritelicencesciences.stgi@univ-fcomte.fr)

**Licence Physique Chimie** - Tél. 03.84.22.27.22 - [scolaritelicencesciences.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritelicencesciences.stgi@univ-fcomte.fr)

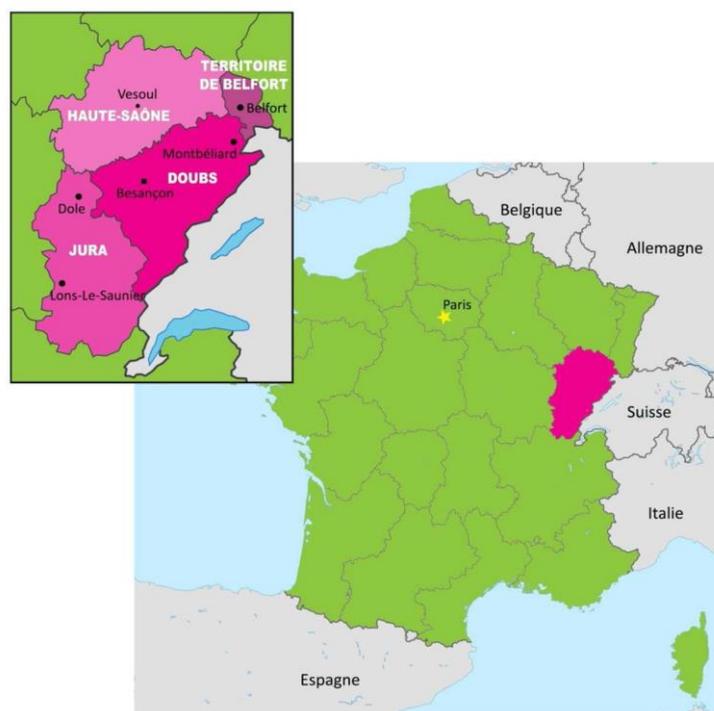
**CMI H3E** - Energie Hydrogène et Efficacité Energétique - [cmi-h3e@univ-fcomte.fr](mailto:cmi-h3e@univ-fcomte.fr)

**Master GRH** - Tél. 03.84.22.90.10 - [scolaritegrh.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritegrh.stgi@univ-fcomte.fr)

**Master SPI - ITE** - Tél. 03.84.22.90.09 - [scolaritemasterenergie.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritemasterenergie.stgi@univ-fcomte.fr)

**Master SPI - EE** - Tél. 03.84.22.90.09 - [scolaritemasterenergie.stgi@univ-fcomte.fr](mailto:scolaritemasterenergie.stgi@univ-fcomte.fr)

### 1.3 Connaître la Franche-Comté



La région Franche-Comté a fusionné avec la région Bourgogne le 1er janvier 2016 pour former la région Bourgogne-Franche-Comté.

De par sa position au centre de l'Europe, et à l'est de la France, la Franche-Comté (composée des quatre départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort) est un passage obligé des mouvements à la fois humains et économiques. En effet, la région, qui dispose d'une frontière longue de 230 km avec la Suisse, est aussi très proche de deux grands pays européens: l'Allemagne et l'Italie.

La région est desservie par **l'aéroport de Dole-Jura**. Le nord de la région jouit également de la proximité de **l'aéroport international de Bâle-Mulhouse-Fribourg**, situé à environ 65 kilomètres de Belfort, tandis que le sud de la région bénéficie de la proximité de **l'aéroport international de Genève**.

Elle compte de grands bassins démographiques avec au nord **les aires urbaines de Belfort et de Montbéliard**, qui totalisent 275 116 habitants, et **l'aire urbaine de Besançon** avec 250 563 habitants. Besançon est la première unité urbaine de Franche-Comté avec 135 448 habitants, suivie de Montbéliard, 106 486 habitants et de Belfort, 81 651 habitants.



Elle possède un potentiel important dans le secteur de la recherche. On trouve l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) à Besançon, ou encore l'UTBM, l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard.

**L'Université de Franche-Comté** compte 24 000 étudiants répartis sur six unités de formation et de recherche (UFR), dont cinq à Besançon et une à Belfort et Montbéliard, deux instituts universitaires de technologie (IUT) (Besançon-Vesoul et Belfort-Montbéliard), en synergie avec une forte présence de l'industrie dans le tissu économique local.

La Franche-Comté compte sur son sol quelques **grands fleurons de l'industrie française comme Peugeot et Alstom.**

**Le site industriel Peugeot - Citroën Sochaux** est le premier de France. Il est aussi le premier employeur de la région.

À Belfort se situent **les usines Alstom** spécialisées dans la production ferroviaire, notamment pour les TGV, ainsi que dans les alternateurs et turbines industriels, mais aussi **General Electric** (GE Energy Products Europe) pour les turbines à gaz.

La ville de Besançon est un véritable centre pour les secteurs de la mécanique. Elle est un pôle d'excellence historique des microtechniques, du temps-fréquence et du génie biomédical, ainsi que le premier centre européen du découpage de haute précision. En juin 2005, la ville s'est vue décerner un label « pôle de compétitivité » national dans le domaine des microtechniques.

**En matière d'environnement**, l'importance de l'industrie n'empêche pas la Franche-Comté de présenter l'image d'une **région verte**. Son taux de boisement de 44 % la place au deuxième rang des régions métropolitaines, derrière l'Aquitaine.



**Le tourisme** est développé.

Durant la saison hivernale, les séjours se concentrent dans les massifs montagneux (Vosges, les Rousses et Métabief principalement).

Le marché de Noël de Montbéliard prend également une grande place touristique pendant le mois de décembre.

L'été, la Franche-Comté offre aux amateurs de randonnées, de cyclisme sur route (notamment grâce au ballon d'Alsace) et de VTT de nombreuses activités.

Héritière d'une histoire mouvementée, la Franche-Comté conserve **de nombreux monuments** :

**-Forts et fortifications** sont très présents en Franche-Comté, région frontalière.

**La Citadelle de Besançon** est l'une des plus belles citadelles fortifiées de Vauban, et est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.



**-La Saline royale d'Arc-et-Senans**, œuvre de l'architecte Claude Nicolas Ledoux, et **les Salines de Salins-les-Bains** sont deux sites également inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il faut aussi mentionner **le fort de Joux, le fort des Rousses, le château de Montbéliard** ou **les fortifications de Belfort et sa région**.

**Le Lion de Belfort** est une sculpture de Frédéric Bartholdi.

**La chapelle de Ronchamp**, construite par l'architecte franco-suisse Le Corbusier, est, elle aussi, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Parmi **les nombreux événements** se déroulant en Franche-Comté :

Les Eurockéennes de Belfort ; le Festival International de Musique Universitaire de Belfort ; le festival « Rencontres et Racines », festival de musique du monde à Audincourt ; Entrevues, festival international du film de Belfort...



**La cuisine traditionnelle franc-comtoise**

repose sur les spécialités du terroir :

Ses fromages (le comté, la cancoillotte, le mont d'or, le morbier, etc.) ; ses alcools et boissons (les vignobles du Jura, le kirsch, la gentiane, les bières artisanales, etc.) ; sa charcuterie (la saucisse de Morteau, la saucisse de Montbéliard, le jambon de Luxeuil, etc.) ; ses

plats cuisinés (la raclette et la fondue comtoises, la croûte aux morilles, le coq au vin jaune, la potée comtoise, la carpe frite, etc.) ...

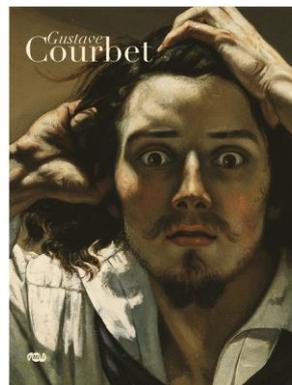
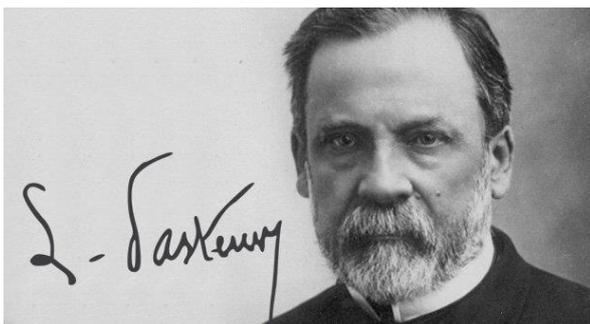
**Le climat franc-comtois** est du type semi-continental. Les hivers sont relativement rudes, surtout en montagne. L'été est assez contrasté avec des variations de température parfois importantes. L'éloignement de la mer fait que les températures sont souvent assez chaudes en plaine.

Heureusement la forêt, les nombreux étangs et la montagne permettent de trouver une agréable fraîcheur. Des précipitations abondantes peuvent avoir lieu, elles ne durent pas très longtemps et sont dues la plupart du temps à des orages.



Parmi **les personnalités franc-comtoises** bien connues :

Louis Pasteur, Gustave Courbet, Victor Hugo, Tristan Bernard, Rouget de Lisle, Claude-Nicolas Ledoux, Bernard Clavel, Louis et Auguste Lumière...



## 1.4 Connaître la ville de Montbéliard



**Montbéliard, Cité des Princes**, a été quatre siècles sous l'égide de la famille des ducs du Wurtemberg venus de l'Allemagne voisine. Ses illustres monuments (le château des ducs de Wurtemberg, l'Église Saint-Maimbœuf, le bâtiment des Halles, l'hôtel Beurnier-Rossel, le temple Saint-Martin, etc.) ses ruelles, ses places, ses façades colorées sont autant d'éléments architecturaux qui rappellent l'histoire singulière de la ville, à la croisée des mondes latin et germanique.

**Aujourd'hui, Montbéliard appartient à une terre d'excellence industrielle marquée par l'automobile** : Montbéliard et son agglomération sont connus comme étant le berceau de Peugeot. L'usine PSA y est implantée, ainsi que ses nombreux sous-traitants.

C'est à Montbéliard qu'est basé le Centre de culture scientifique, technique et industriel (CCSTI) de la région, avec le Pavillon des sciences situé dans le parc du Près-la-rose. Numérica, pôle numérique de Bourgogne - Franche-Comté, y est implanté.

Montbéliard bénéficie par ailleurs d'une situation exceptionnelle aux portes de la campagne. Le projet d'agglomération 2020 a pour ambition de faire de Montbéliard une éco-agglomération.



Tout au long de l'année, plusieurs évènements et spectacles animent la ville. Un marché de Noël unique (ayant acquis un rayonnement qui dépasse les frontières nationales et considéré comme l'un des plus beaux marchés de Noël de France avec celui de Strasbourg et Colmar notamment) règne dans les rues avec une ambiance presque germanique. Les couleurs, les saveurs, les personnages rappellent les 400 ans de règne wurtembergeois. Les somptueuses Lumières de Noël confèrent à la ville une aura particulière pendant la période de l'Avent. Illuminations à chaque coin de rues et animations originales font la renommée de Montbéliard.

L'Axone, un grand complexe de 5 000 places, permet d'accueillir des concerts et autres évènements sportifs et culturels.

Le stade Auguste-Bonal est le stade principal de l'aire urbaine de Montbéliard et de la Franche-Comté. C'est l'antre du FC Sochaux-Montbéliard depuis 1931, son histoire est presque aussi vieille que celle du club franc-comtois.

**En savoir plus :**

<https://www.paysdemontbeliard-tourisme.com/>

## 1.5 Connaître la ville de Belfort



Capitale du Territoire de Belfort, plus petit département de France créé en 1922, la ville se situe dans la Trouée de Belfort. Entourée de collines, Belfort s'insère dans un environnement naturel propice aux activités au grand air : randonnée, cyclotourisme, activités nautiques, etc.

Mais la ville est surtout marquée par son histoire et notamment par sa résistance à la Prusse et à l'annexion allemande, dès 1870. De ce passé de ville stratégique et défensive, Belfort a conservé sa citadelle réputée imprenable et ses remparts, œuvres de Vauban au XVIIe siècle.

Depuis les fortifications, on peut pénétrer dans la citadelle ou se diriger vers la Vieille Ville par la porte de Brisach, surmontée des symboles de la royauté, fleur de lys et devise du roi Louis XIV. Au pied de la citadelle, le fameux Lion de Belfort, sculpté dans du grès rose par Auguste Bartholdi entre 1875 et 1879, un monument de 22 mètres de long et de 11 mètres de haut, qui possède son pendant place Denfert-Rochereau à Paris et semble garder la ville.



Parmi les sites à découvrir, la tour de la Miotte, dans les Hauts de Belfort, vestige d'un château médiéval disposant d'un beau panorama sur la ville et les Vosges ; la cathédrale Saint-Christophe, monument imposant bâti en grès rose au XVIIIe siècle ; la jolie place de la Grande Fontaine ; le musée des Beaux-Arts, installé dans une ancienne tour fortifiée. Un peu partout, de jolies places agrémentées de cafés.

Belfort est aussi une ville industrielle. Environ 120 entreprises sont regroupées sur son parc urbain d'activités baptisé Techn'hom.

Forte de sa spécialisation dans l'énergie et les transports, elle est au coeur de la Vallée de l'Énergie et du Pôle de compétitivité Véhicule du Futur.

Quelques géants industriels comme Alstom Transport et General Electric y sont implantés.



Belfort est le théâtre d'un festival d'envergure : les Eurockéennes, qui se tiennent début juillet sur le site du lac du Malsaucy, à 6 kilomètres de la ville. Une moyenne de 75 concerts s'y déroule chaque année, dans un large registre musical : rock, électro, métal, reggae, pop, folk...

Les Entrevues de Belfort, festival dédié au jeune cinéma indépendant, se tient à la fin de l'année.

**En savoir plus :**

<https://www.belfort-tourisme.com/>

## 2 Coût et financement des études



### 2.1 Les droits d'inscription

Les droits de scolarité s'appliquent aux diplômes nationaux. Ils sont fixés annuellement par un arrêté ministériel.

Aux droits de scolarité peuvent s'ajouter des frais pédagogiques lorsque la formation est suivie dans le cadre de la formation continue ou en enseignement à distance.

**À titre indicatif**, voici les montants pour l'année universitaires 2020-2021 applicables aux étudiants nationaux :

- 170 € : **pour une inscription annuelle en DEUST, DUT, licence, licence professionnelle**
- 243 € : **pour une inscription annuelle en master**
- 380 € : **pour une inscription annuelle en doctorat d'université.**
- 601 € : pour une inscription annuelle au titre d'ingénieur

- **En raison de la crise sanitaire, les frais d'inscription n'augmenteront pas à la rentrée 2020.**

Étudiants étrangers : inscriptions dans l'enseignement supérieur français

**Pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur français, les conditions d'admission sont différentes selon votre nationalité, votre pays de résidence et la nature des études visées.**

**En savoir plus :**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20200/etudiants-etrangers-inscriptions-dans-l-enseignement-superieur-francais.html>

<https://www.campusfrance.org/fr/cout-etudes-superieures-france-frais-inscription>



## La stratégie "Bienvenue en France" et les droits d'inscription différenciés

La stratégie "Bienvenue en France" vise à accueillir davantage d'étudiants étrangers et dans de meilleures conditions. Cette stratégie permettra de développer des mesures d'amélioration de l'accueil (cours de FLE, cours en anglais, programmes de parrainage...). Dans le cadre de cette stratégie, des droits différenciés ont été mis en place pour les étudiants extracommunautaires qui entreront dans le système d'enseignement supérieur français à la rentrée 2019 au niveau licence ou master. Un système d'exonérations a été également développé.

### **Les droits d'inscription différenciés :**

À compter de la rentrée 2019, les étudiants extra-européens (UE, EEE, Andorre et Suisse) qui s'inscrivent pour la première fois dans un cycle supérieur de formation à l'université en France, devront acquitter des frais d'inscription annuels : 2 770€ en cycle licence et 3 770€ en cycle master.

#### **Important :**

A la rentrée universitaires 2020-2021, les étudiants extracommunautaires assujettis aux droits différenciés, quelle que soit leur situation financière, bénéficient systématiquement d'une exonération partielle ramenant le paiement des droits au montant acquitté par les étudiants communautaires pour le même diplôme (soit 170 euros pour une inscription en Licence ou 243 euros pour une inscription en Master). L'exonération sera appliquée par la scolarité au moment de l'inscription administrative.

#### **En savoir plus :**

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24759-cid141288/la-strategie-bienvenue-en-france-et-les-droits-d-inscription.html>

<https://www.etudiant.gouv.fr>



#### **Le point complet sur l'introduction des droits d'inscription différenciés à la rentrée 2019/2020 :**

<https://www.campusfrance.org/fr/droits-inscription-2019-2020-etudiants-internationaux>

## 2.2 Bourses destinées aux étudiants étrangers en France

Les institutions publiques françaises et le programme Erasmus+ offrent de nombreuses bourses aux étudiants étrangers pour les aider à financer leurs études en France et en Europe.



**En savoir plus :**

<https://www.campusfrance.org/fr/bourses-etudiants-etrangers>  
<http://campusbourses.campusfrance.org/fria/bourse/#/catalog>

**La bourse Victor Hugo est un dispositif créé par l'UFC**, avec le soutien financier de la Ville de Besançon et de la Région Franche-Comté, qui a pour but d'encourager les échanges universitaires avec l'Amérique latine (Amérique Centrale, Amérique du Sud et les Caraïbes, de langue espagnole et portugaise) et Haïti. Il s'agit de permettre aux étudiants bénéficiant de cette bourse d'étudier pendant une année à l'Université de Franche-Comté dans un programme de master ou de doctorat.

**La bourse Victor Hugo** prend en charge les frais d'inscription à l'Université, le logement en chambre individuelle (avec douche et toilettes) en résidence universitaire, deux repas par jour au restaurant universitaire, l'abonnement internet à la résidence pendant 12 mois, ainsi qu'une formation intensive en langue française durant deux mois (juillet et août) au CLA - Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Franche-Comté (<http://cla.univ-fcomte.fr/>).

**En savoir plus :**

<http://campusbourses.campusfrance.org/fria/bourse/#/program?id=663>

## 2.3 CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) : qu'est-ce que c'est ?



Depuis la rentrée 2018, tous les étudiants français et étrangers qui s'inscrivent en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doivent s'acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

### Ne sont pas concernés par la CVEC :

- les personnes inscrites en BTS, DMA, dans les formations comptables,
- les étudiants inscrits en formation continue dont le coût est pris en charge par un employeur, (ce qui inclut l'alternance en contrat de professionnalisation) ,
- les étudiants en échange dans le cadre d'une convention entre leur établissement d'origine à l'étranger et leur établissement d'accueil en France. Ils ne sont pas inscrits administrativement en France.
- Les étudiants en échange international en France (via des programmes type Erasmus+).

Si vous êtes dans l'une de ces situations, vous n'avez rien à faire.

**La CVEC** est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Elle est collectée par le Crous sur <http://cvec.etudiant.gouv.fr>.

Sauf situation d'exonération (étudiants boursiers notamment), son montant est de 92 € pour l'année 2020-2021. Son montant sera réévalué chaque année. Elle n'est due qu'une fois par an, quel que soit le nombre d'inscription à l'Université de Franche-Comté et dans un autre établissement.

### **La CVEC se paye en ligne ou en espèces :**

#### **-en ligne :**

- S'inscrire d'abord sur le site [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr)
- Se connecter ensuite au site dédié [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)
- Déclarer sa ville d'études et payer la CVEC avec sa carte bancaire
- Télécharger une attestation de paiement, à garder précieusement pour la donner au moment de votre inscription.

#### **-en espèces dans un bureau de poste :**

- S'inscrire d'abord sur le site [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr)
- Se connecter ensuite au site dédié [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)
- Télécharger un avis de paiement
- Payer en espèces dans un bureau de poste
- Attendre de recevoir, sous deux jours ouvrés, un e-mail avec une attestation de paiement à télécharger et à garder précieusement pour la donner au moment de votre inscription.

Si vous faites partie des catégories d'étudiants qui sont dispensés du paiement de la CVEC, vous devez quand même vous inscrire sur le site [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr) et ensuite vous connecter au site dédié [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr).

Vous pourrez télécharger une attestation d'exonération, à garder précieusement pour la donner au moment votre inscription.

Le numéro d'attestation de la CVEC vous est demandé lors de votre inscription universitaire en ligne. Si votre inscription se fait au moyen d'un dossier papier, vous devez fournir la copie de l'attestation d'acquiescement de la CVEC avec le dossier d'inscription.

#### **Plus d'informations :**

<http://cvec.etudiant.gouv.fr>

<https://www.campusfrance.org/fr/les-10-choses-a-savoir-sur-la-contribution-vie-etudiante-et-de-campus-cvec>

## 3 Informations pratiques

### 3.1 Liste des documents à ne pas oublier



**Pour de nombreuses démarches administratives en France, vous aurez besoin d'avoir avec vous un certain nombre de documents que vous devez vous procurer avant votre arrivée :**

- acte de naissance (qui doit comporter : nom de famille, prénom, date et lieu de naissance, sexe) traduit en français par un traducteur assermenté
- attestation de préinscription ou inscription dans un établissement d'enseignement supérieur
- une dizaine de photos d'identité classiques (3x4, fond foncé)
- diplômes originaux traduits en français par un traducteur assermenté (en fonction de votre établissement supérieur)

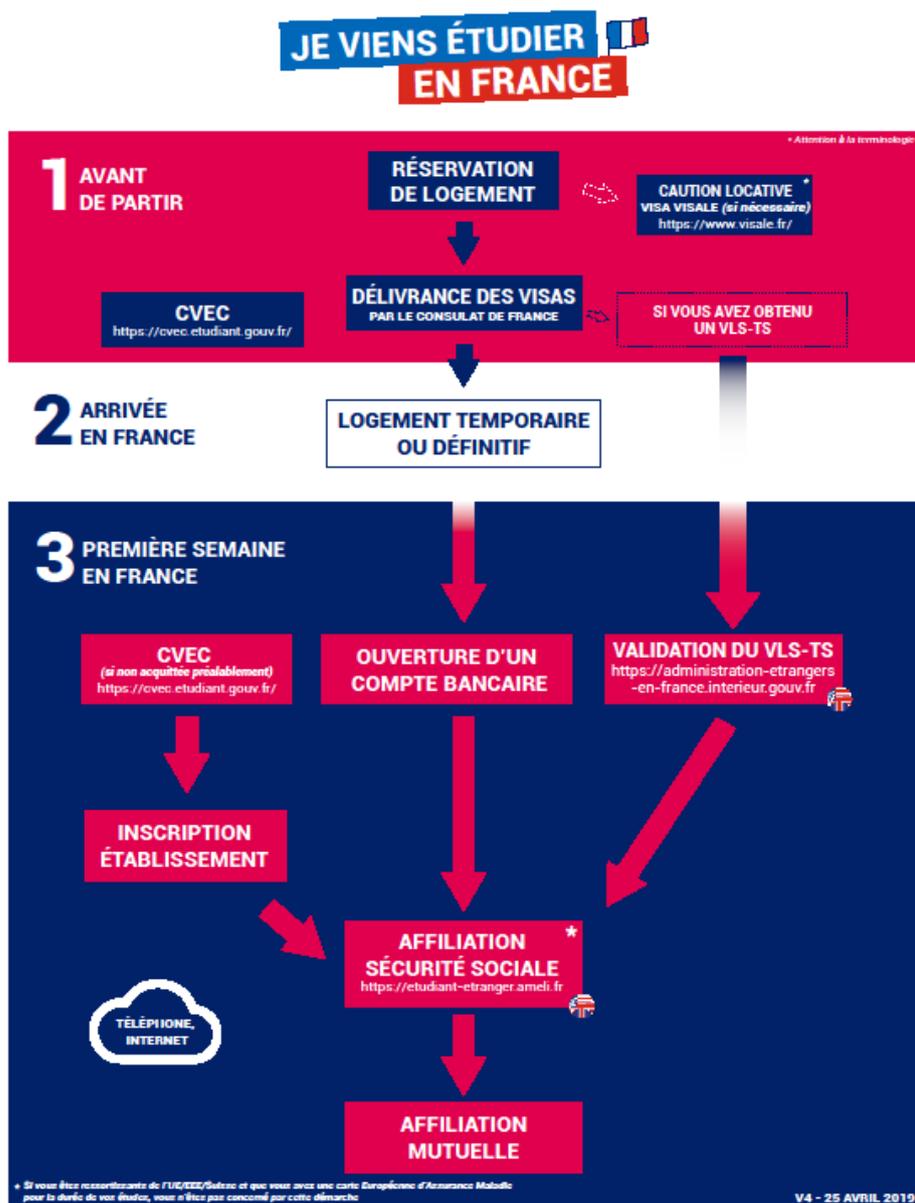
De plus, **selon votre situation**, d'autres documents sont nécessaires :

#### **>Etudiants extracommunautaires (ne résidant pas dans l'Union européenne)**

- passeport en cours de validité
- visa étudiant
- carnet de santé ou certificat de vaccinations
- attestation de ressources ou de bourse
- attestation de niveau de langue (en fonction de votre établissement supérieur)
- attestation d'assurance maladie privée si vous n'êtes pas affiliés à la sécurité sociale

## >Etudiants ressortissants de l'Union européenne

- carte d'identité ou votre passeport en cours de validité
- carte européenne d'assurance maladie
- carte d'étudiant de votre université d'origine



## 3.2 Visa et titre de séjour



Informations fournies par le **site officiel de l'administration française** :  
Si vous êtes étranger et voulez étudier en France, vous devez d'abord demander **un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) mention étudiant (valable 4 mois à 1 an)**. Après 1 an vous pouvez demander **une carte de séjour temporaire étudiant (valable 1 an)**. Si vous continuez encore vos études, vous pouvez demander **une carte de séjour pluriannuelle étudiant**. Vous êtes soumis à conditions de ressources. Dans certains cas, le titre de séjour peut vous être délivré automatiquement.

↳ Vous arrivez pour la **première fois** en France

### >Qui est concerné ?

Vous êtes concerné si vous venez en France pour suivre des études supérieures sans avoir de titre de séjour pour des motifs personnels ou familiaux.

### >Vous devez être inscrit (ou préinscrit) :

Dans un établissement public ou privé d'enseignement supérieur ou de formation initiale (université, grande école, etc.)

Ou dans un organisme de formation professionnelle supérieure.

Les étrangers de 41 pays doivent demander leur visa sur le site *Études en France* au moment de la préinscription en ligne dans l'enseignement supérieur français. (liste des pays disponibles sur le site *Études en France*)

>Vous devez disposer d'au moins **615 € /mois**.

**La condition de ressources ne s'applique pas à vous si vous êtes dans une des situations suivantes :**

- Vous venez en France dans le cadre d'une convention signée entre l'État et un établissement d'enseignement supérieur, dans lequel vous êtes inscrit.
- Vous avez réussi le concours d'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur ayant signé une convention avec l'État.
- Vous êtes boursier du Gouvernement français
- Vous êtes titulaire du bac français préparé dans une école relevant de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger et avez été scolarisé 3 ans minimum dans un établissement français à l'étranger.
- Votre pays a signé avec la France un accord de réciprocité sur l'admission au séjour des étudiants.

**À noter :**

Si vous venez en France pour passer un concours ou un examen d'entrée dans l'enseignement supérieur, vous devez demander un **visa de court séjour étudiant-concours**.



## Validation du VLS-TS après l'arrivée en France

Dès votre arrivée en France, vous devez valider votre visa.

La procédure est entièrement dématérialisée : vous pouvez tout faire à distance, depuis chez vous, avec votre ordinateur. Vous devez valider votre visa au plus tard dans les 3 mois qui suivent votre arrivée en France.

Voici l'adresse à laquelle vous devez vous connecter : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

Depuis 1er août 2019, la validation du visa long séjour valant titre de séjour (VLS TS) ne se fait plus auprès de l'OFII mais sur le site : [administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr](https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr)

La validation du visa en ligne s'effectue à l'adresse suivante :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Coût : 75 €

*(Les montants des taxes et droit de timbre dus pour la délivrance d'un titre de séjour ont été modifiés par la loi de finances pour 2020). Les étudiants bénéficient d'un tarif minoré fixé à 50 euros. A cette taxe s'ajoute un droit de timbre de 25 euros. **La délivrance du titre de séjour « étudiant » est donc soumise au paiement d'une somme de 75 euros en timbres fiscaux.***

## Vous avez déjà séjourné 1 an en France

### Le renouvellement :

La demande de renouvellement doit être déposée 2 mois avant l'expiration du titre de séjour.

Après un premier titre de séjour « étudiant » (visa long séjour valant titre de séjour ou carte de séjour temporaire), une **carte de séjour pluriannuelle** est délivrée à l'étudiant qui continue à remplir les conditions de délivrance du titre de séjour. La durée de validité de la carte de séjour pluriannuelle correspond au nombre d'années restant dans le cycle d'étude.

**Vous devez régler une taxe et un droit de timbre de 75 € par timbres fiscaux (50 € de taxe + 25 € de droit de timbre).**

**Attention : si vous présentez votre demande de renouvellement de titre hors délai, vous devrez aussi payer un droit de visa de régularisation de 180 € (sauf cas de force majeure ou présentation d'un visa valide).**

### En savoir plus :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2231>

<https://www.campusfrance.org/fr/visas-et-cartes-de-sejour>

### Contacts utiles :

**Direction territoriale de l'OFII**  
3, avenue de la Gare d'Eau  
25 000 BESANÇON

**Préfecture du Territoire de Belfort**  
1 Rue Bartholdi,  
90000 Belfort

## 4 S'installer à Belfort et à Montbéliard

### 4.1 Quand arriver ?

Le cycle universitaire commence début septembre. **Une réunion informative de rentrée** est normalement organisée dans la première semaine de cours. Les dates précises sont communiquées par le service de scolarité après la confirmation d'inscription à l'université.

L'idéal est d'arriver quelques jours avant la réunion d'information pour bien s'installer et compléter les démarches d'inscription, d'assurance et de migration si nécessaire.

### 4.2 Venir à Belfort ou Montbéliard

#### 4.2.1 Par avion



Les aéroports les plus proches de Belfort-Montbéliard sont **les aéroports de Strasbourg et Bâle-Mulhouse**. Depuis ces aéroports, des bus, des trains et des taxis peuvent vous amener jusqu'à Belfort ou Montbéliard.

- **Aéroport de Strasbourg** : [www.strasbourg.aeroport.fr](http://www.strasbourg.aeroport.fr)
- **Aéroport de Bâle-Mulhouse** : [www.euroairport.com](http://www.euroairport.com)

↳ Depuis l'**Aéroport de Bâle-Mulhouse-Fribourg (EAP)**, nous suggérons d'utiliser la navette de bus régulière jusqu'à la gare de Saint Louis (Haut Rhin) et poursuivre en train jusqu'à Belfort et Montbéliard via Mulhouse.

## Distribus

Tél : +33 (0)3 89 69 73 65

Horaires sur [www.distribus.com](http://www.distribus.com)

Lien direct : [www.distribus.com/uploads/ligne11.pdf](http://www.distribus.com/uploads/ligne11.pdf)

Durée du trajet : env. 10 minutes

Plan de circulation Mulhouse - Saint-Louis et retour : [www.ter.sncf.com/grand-est/depliant/recherche](http://www.ter.sncf.com/grand-est/depliant/recherche)

👉 **Nous suggérons aussi, pas cher par rapport au train :**

Compagnie de bus **FlixBus** (dès 4,99 EUR)

**Covoiturage** avec **BlaBlaCar** (dès 3,00 EUR)

### En savoir plus :

<https://www.busradar.fr/autocar/aeroport-de-bale-mulhouse-fribourg-eap/belfort/>

<https://www.busradar.fr/autocar/aeroport-de-bale-mulhouse-fribourg-eap/montbeliard/>

<https://www.checkmybus.fr/basel-aeroport/belfort>

<https://www.checkmybus.fr/basel-aeroport/montbeliard>



Voir aussi :

- **Aéroports Paris-CDG ou Paris-Orly**

Pour quitter ces aéroports :

<https://www.parisaeroport.fr/passagers/services/reserver-en-ligne/transport-de-vers-l-aeroport>

<https://www.orly-aeroport.fr/quel-transport-orly-aeroport/>

## 4.2.2 Par train



Pour tous renseignements (horaires, prix, etc.), consulter le site de la SNCF : [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

- **Gare de Belfort-Montbéliard TGV**

<https://www.gares-sncf.com/fr/gare/frtja/belfort-montbeliard-tgv>

- **Gare de Belfort :**

8, Avenue Wilson 90000 Belfort

<https://www.gares-sncf.com/fr/gare/frbor/belfort>

- **Gare de Montbéliard :**

Place du Général de Gaulle 25200 Montbéliard

<https://www.gares-sncf.com/fr/gare/frxmf/montbeliard>

↳ **Pour se rendre DE la gare TGV A Belfort ou Montbéliard :  
Accès via les transports en commun (Bus)**

- **évolitY - Compagnie de transports du Pays de Montbéliard**  
**CARS INTERURBAINS**  
Navette pour Montbéliard et Audincourt.

### TÉLÉPHONE

08 00 80 08 92



### LIGNES

- Gare de Montbéliard - Gare de Belfort-Montbéliard TGV
- Montbéliard Peugeot - Gare de Belfort-Montbéliard TGV
- Gare de Belfort-Montbéliard TGV - Gare de Montbéliard
- Gare de Belfort-Montbéliard TGV - Montbéliard Peugeot

**En savoir plus :**

<https://www.gares-sncf.com/fr/gare/frtja/belfort-montbeliard-tgv/transports-horaires/transports-collectifs/cars-interurbains>

- **Lignes Bus Optymo  
BUS URBAINS  
Navette pour BELFORT.**



**TÉLÉPHONE**  
03 84 21 08 08

**En savoir plus :**

<https://www.gares-sncf.com/fr/gare/frtja/belfort-montbeliard-tgv/transports-horaires/transports-collectifs/bus-urbains>

**-ACCÈS AUX Taxis :**  
**TÉLÉPHONE**

04 27 04 27 04 - 04 27 04 00 00

**LOCALISATION**

Parvis Gare TGV côté EST



**Pour toute question relative à votre arrivée, n'hésitez pas à vous mettre en contact avec le pôle Relations Internationales STGI :**

 [RI-stgi@univ-fcomte.fr](mailto:RI-stgi@univ-fcomte.fr)

Pour une meilleure prise en charge, merci de **bien préciser l'objet de la demande dans le sujet de votre message.**

**Référente Relations Internationales BELFORT : Mme HALM Fabienne**

**Référente Relations Internationales MONTBELIARD : Mme GREBER Claire**

## 5 Logement et restauration



Pour se restaurer et se loger durant vos études, des restaurants et des résidences universitaires Crous sont situés à proximité des Campus universitaires.

Toutes les **informations et adresses utiles** sont consultables :

- Sur le **site de l'Université de Franche-Comté** → onglet Vie Etudiante → POUR ALLER + LOIN

<http://www.univ-fcomte.fr/vie-etudiante>

<http://www.univ-fcomte.fr/le-logement-et-la-restauration#.XObGvPkzYdU>

**Sur le site du CROUS :**

- <https://www.crous-bfc.fr/>
- <https://www.crous-bfc.fr/logements/>
- <https://www.crous-bfc.fr/restauration/>

Contact utile :

**Madame Catherine Jallon**

Antenne Nord Franche-Comté

Crous de Besançon

2 rue Ernest Duvillard-BP 80523

90 016 Belfort cedex

**03 84 21 26 23 / 06 32 63 46 39**

**[www.crous-besancon.fr](http://www.crous-besancon.fr)**

## 5.1 Qu'est-ce que le CROUS ?



Le **CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires)** est au service de tous les étudiants. Il propose de l'hébergement, de la restauration, des aides financières et sociales, mais aussi une programmation culturelle, de l'animation et un service d'accompagnement à la recherche de job étudiant.

**Pour bénéficier des services du Crous, il suffit d'avoir le statut étudiant. Le système de « Dossier social étudiant » (DSE) permet de grouper les demandes de bourses et de logement, mais aussi de consulter la liste des hébergements et des établissements d'enseignement de l'académie et d'enregistrer des vœux (4 au maximum) sur les résidences souhaitées.**

### **Dossier social étudiant (DSE)**

09 69 39 19 19

aides-etudiantes@crous-besancon.fr

logement@crous-besancon.fr

Les restaurants universitaires (RU) du Crous proposent aux étudiants **des repas complets** et équilibrés pour une somme modique.

**Un repas au tarif étudiant coûte 3.30€ (tarif 2019-2020). Le paiement se fait avec le PASS'UBFC (carte Izly).**

↳ **Le PASS'UBFC** est une **carte multiservices** remise aux étudiants de l'Université Bourgogne-Franche-Comté au moment de leur inscription définitive.



**Le PASS'UBFC sert de carte d'étudiant, de carte de paiement dans les restaurants universitaires et permet d'emprunter des livres dans les bibliothèques de l'Université (BU). Il est possible d'imprimer et de photocopier en BU en payant avec ce PASS.**

Il sert de badge **pour accéder aux installations sportives.**

Le PASS'UBFC **peut être rechargé sur Internet ou via l'application mobile Izly.**

Il est valable dans tous les Crous de Bourgogne-Franche-Comté et dans les sept établissements qui composent l'Université Bourgogne Franche-Comté.

**Pour activer et recharger son compte :** <http://www.izly.fr>



Le Crous gère également l'animation culturelle du campus et soutient les projets étudiants par divers moyens. Il met certains espaces à disposition de ses partenaires, notamment les associations étudiantes, pour des prestations exceptionnelles.

Le Crous accompagne également les étudiants dans la recherche d'un job étudiant ou d'un job d'été.

Le Crous propose de nombreux logements pour les étudiants. Ils sont situés en centre-ville ou à proximité des campus. Les résidences universitaires sont accessibles à tous les étudiants, boursiers ou non. En résidences Crous, les étudiants bénéficient d'un ensemble de services : veilleur de nuit, laveries, service de maintenance, animations, connexion wifi...

## 5.2 Hébergement CROUS



### En résidence universitaire

- **Pour 166 € TTC par mois** : des chambres de 9 m<sup>2</sup> rénovées, équipées d'un lavabo et d'un frigo. Les douches, w.-c. et cuisine sont collectifs.
- **Pour 255 € TTC par mois** : des chambres rénovées de 9 m<sup>2</sup> avec confort sanitaire individuel.
- **De 337 € à 378 € TTC par mois** : des studettes de 18 m<sup>2</sup> avec cuisinette et confort sanitaire individuel.
- Ces logements sont équipés de prises téléphone et informatique. Ils donnent droit à l'allocation de logement sociale (ALS).

## En appartement :



- De 227 € à 356 € par mois : des T1 de 18 à 20 m<sup>2</sup>, équipés avec salle de bains, w.-c., cuisinette, prises téléphone et informatique, interphone.
- Pour 416 € à 500 € par mois : des T1 bis de 31 à 39 m<sup>2</sup> avec un ou deux couchages et le même équipement.
- Pour 446 € à 595 € par mois : des T2 de 46 à 50 m<sup>2</sup> avec le même équipement.

Les appartements sont meublés et donnent droit à l'aide personnalisée au logement (APL). Il faut se renseigner auprès de la résidence de son choix. La colocation est possible dans certains logements de type T1 bis et dans les T2. Les T1bis destinés à la colocation peuvent aussi être demandés individuellement

Dans toutes les résidences, **un agent d'accueil**, souvent logé sur place, est là pour aider les étudiants dans leurs démarches.

**Les techniciens du Crous** sont disponibles pour intervenir dans votre logement en cas de petites réparations à effectuer (changement d'ampoules, fuite d'eau, canalisations bouchées...).

Si vous êtes logé dans une résidence du Nord Franche-Comté (Belfort, Montbéliard, Héricourt), vous pouvez également envoyer un e-mail à : [reparations-nfc@crous-besancon.fr](mailto:reparations-nfc@crous-besancon.fr)

**Des veilleurs de nuit** sont présents dans certaines résidences du Crous, et ce, toutes les nuits. Ils assurent la sécurité et la tranquillité des étudiants.

## 5.3 A Montbéliard :

Le Crous propose 143 lits au centre-ville, 84 sur le site des Portes du Jura, et 22 à Héricourt, ainsi qu'un restaurant universitaire.



### Résidence Portes du Jura

84 T1 dont 5 PMR  
23 rue Ravel – 25200 Montbéliard  
03 81 94 45 92

**En savoir plus :** Informations pratiques  
<https://www.crous-bfc.fr/logement/residence-portes-du-jura/>

## EN CENTRE-VILLE

### Résidence René-Thom

78 T1, 19 T1 bis 1 personne et 23 T2  
37 avenue Clémenceau  
25200 Montbéliard  
03 81 91 15 05

**En savoir plus :** Informations pratiques  
<https://www.crous-bfc.fr/logement/residence-rene-thom/>

## ACROPOLE

<b>QUAI 1</b> tadY	<b>QUAI 3</b> 1 Bethencourt Champalain-CFA 2 Grand-Charmont Les Fougeres X Belfort Gare Z Allenjoie TechnoLand 2	<b>QUAI 5</b> B Bethencourt Champalain-CFA D Sainte-Suzanne Saint-Michel
<b>QUAI 2</b> 5 Hérimoncourt La Bouloie B Montbéliard Mairial C Montbéliard Grands Jardins E Nommay Chatenois-les-Forges Dambenois / Allenjoie	<b>QUAI 4</b> A Mandeure Le Clos D Étupes La Montagne F Audincourt Aubervies	<b>QUAI 6</b> 1 Valentigney Longines 2 Audincourt Champs-Montants 3 Montbéliard Horbourg
<b>QUAI 7</b> 4 Meroux-Moval Hospital / Gare TGV C Bavans Bel Air E Voujeaucourt Coteau de l'Âne	<b>Transport à la demande</b> Consulter les horaires détaillés Sur réservation au 03 81 36 70 00	

**SOYEZ CONNECTÉ**

- 03 81 36 70 00
- 03 81 36 70 00
- 03 81 36 70 00
- 03 81 36 70 00

**RENSEIGNEMENTS**

- Montbéliard**  
Crous BFC - Place de l'Université de Bourgogne  
25200 Montbéliard - 03 81 36 70 00
- Belfort**  
Crous BFC - Avenue de la Gare  
90000 Belfort - 03 83 36 70 00
- Audincourt**  
Crous BFC - Avenue de la Gare  
25200 Audincourt - 03 81 36 70 00

**CHATEAU DE BOURGOGNE**  
Crous BFC - Avenue de la Gare  
25200 Montbéliard - 03 81 36 70 00

## HÉRICOURT

17 T1 et 5 T1 bis  
3 rue André-Launay – 70400 Héricourt

**En savoir plus :** Informations pratiques  
<https://www.crous-bfc.fr/logement/residence-hericourt/>

## Restaurant et cafétéria des Portes du Jura

Self traditionnel 11 h 30-13 h 30  
Cafétéria 7 h 30-10 h 30 et 11 h 30-14 h

4, place Tharradin – 25200 Montbéliard  
03 84 21 93 93

## Pour s'y rendre :

Réseau de transports en commun de Montbéliard Evolity . Nombreux départ depuis l'Acropole (gare SNCF).

## 5.4 A Belfort

À Belfort, le Crous dispose de 3 restaurants universitaires et propose 268 lits à proximité de l'IUT, 92 lits près de l'UFR STGI et 258 lits au centre-ville.



### SITE TECHN'HOM

#### Résidence Duvillard

268 chambres rénovées + (dont 17 PMR)

2, rue Ernest-Duvillard

BP 80523 – 90016 Belfort

03 84 21 06 01

**En savoir plus :** Informations pratiques

<https://www.crous-bfc.fr/logement/residence-duvillard/>

#### Restaurant et cafétéria Duvillard

2, rue Ernest-Duvillard – 90000 Belfort

03 84 21 06 01

Self traditionnel et snack

11 h 30-13 h 30 du lundi au vendredi

Cafétéria

11 h 45-13 h 30 du lundi au vendredi

#### Pour s'y rendre depuis la gare de BELFORT :

Bus 3 Valdoie (4 arrêts) jusqu'à l'IUT,

Puis à pied (environ 3 min, 290 m)

### QUARTIER DES GLACIS

#### Résidence Éluard

72 T1 bis 1 personne et 10 T2

46, rue Parant – 90000 Belfort

03 84 57 00 61

#### Pour s'y rendre depuis la gare de BELFORT :

Bus 2 Justice (9 arrêts) jusqu'à Laurencie

Puis à pied (environ 1 min, 130 m)

### EN CENTRE-VILLE

#### Résidence Braudel

72 T1, 23 T1 bis 1 personne, et 4 T2

2, rue Marcel-Paul – 90000 Belfort

03 84 22 19 77

**En savoir plus :** Informations pratiques

<https://www.crous-bfc.fr/logement/residence-fernand-braudel/>

#### Résidence Jean-Paul-Sartre

129 T1, 11 T1 bis 2 personnes, 2 T2

1, rue Gaston-Defferre – 90000 Belfort

03 84 21 95 37

**En savoir plus :** Informations pratiques

<https://www.crous-bfc.fr/logement/residence-jean-paul-sartre/>

### **Café Etc.**

Vente à emporter  
11 h 30-13 h 30 du lundi au vendredi  
UFR STGI, site Louis-Néel  
Rue Chanteraine – 90000 Belfort



### **UTBM - SITE DE SEVENANS**

#### **Restaurant universitaire, maison de l'étudiant**

Self traditionnel et snack  
11 h 30-13 h 30  
Rue de Leupe – 90400 Sevenans  
03 84 58 38 38



**Les demandes de logement doivent être effectuées entre le 15 janvier et le 31 mai pour une proposition de logement au 30 juin. Passé ces dates, les étudiants peuvent continuer à faire des demandes de logement, car des logements disponibles peuvent être attribués tout au long de l'année.**

**Toutes les demandes s'effectuent sur Internet, après avoir créé un dossier social étudiant (DSE).**

**Contrairement aux idées reçues, il n'est pas nécessaire d'être boursier pour être logé.**

<http://www.messervices.etudiant.gouv.fr> (rubrique « Cité U »)

**Service hébergement de Belfort, Montbéliard et Héricourt :**

[pole-hebergement-nfc@crous-besancon.fr](mailto:pole-hebergement-nfc@crous-besancon.fr)

**Les disponibilités de logement sont consultables sur <http://www.lokaviz.fr>**



### **Electricité :**

Quand vous intégrez un appartement du Crous, vous devez parfois passer un contrat avec un fournisseur d'électricité. Des informations sur les démarches à faire vous seront données par le Crous dès votre installation.

Le Crous a signé une convention avec ERDF pour simplifier et faciliter l'installation des étudiants.

<http://www.energie-info.fr>

### **NB : Appareils électriques**

**Le voltage en France est de 220 volts et la prise électrique est de type E.** S'il est différent dans votre pays d'origine, des adaptateurs, vendus dans les supermarchés, vous permettent d'utiliser vos appareils électriques.

## 5.5 Logement dans le privé



- **Si vous choisissez un logement privé, consultez les annonces :**

- CROUS sur <http://www.lokaviz.fr/>
- CRIJ sur <http://www.jeunes-fc.com/>
- Néolia sur <http://www.neolia.fr/>

### Contacts :

#### Néolia Belfort

7 rue de la République 90000 Belfort  
Tél. 03 84 21 16 08  
[belfort@neolia.fr](mailto:belfort@neolia.fr)

#### Néolia Montbéliard

2 avenue des Alliés 25200 Montbéliard  
Tél. 03 81 31 53 60  
[montbeliard@neolia.fr](mailto:montbeliard@neolia.fr)

#### Néolia Agence Petite Hollande (proche campus)

15 rue de la Petite Hollande  
BP 24 – 25217 Montbéliard Cedex  
Tél. 03 81 98 23 24  
[petite-hollande@neolia.fr](mailto:petite-hollande@neolia.fr)  
[www.neolia.fr](http://www.neolia.fr)

#### Territoire Habitat

44 bis rue Parant

CS 40189 90004 Belfort Cedex  
Tél. : 03 84 36 70 00  
[th90@th90.fr](mailto:th90@th90.fr)

#### Habitat 25 - Agence de Montbéliard

6 B Rue du Petit Chenois, 25200  
Montbéliard  
[www.habitat25.fr](http://www.habitat25.fr)  
Tél. 03.81.90.71.00

#### Idéha

53, avenue Chabaud Latour  
BP 153  
25202 MONTBELIARD Cedex  
Tél. 03 81 99 27 27  
[contact@ideha.fr](mailto:contact@ideha.fr)

### Vous pouvez également consulter des annonces sur :

- **les sites de vente et de location entre particuliers :**

<http://www.leboncoin.fr>  
<http://www.topannonce.fr>

- les sites des **agences immobilières** (frais supplémentaires d'environ 1 mois de loyer)



- **Enfin la colocation** est un mode de partage d'appartement assez répandu chez les étudiants. Le nom de chacun des colocataires doit figurer sur le contrat de location (bail). Consultez les annonces de sites spécialisés :



## Ce qu'il faut savoir pour louer un logement



### Si vous louez un logement, vous devrez :

- **Remplir un bail et faire un état des lieux d'entrée** : Regardez bien la durée du contrat et surtout la durée du préavis de départ (en général 3 mois avant la date du départ souhaité ou 1 mois pour un logement meublé).
- **Verser un dépôt de garantie** (= 1 mois de loyer) qui sera remboursé à votre départ si aucune dégradation n'est constatée.
- **Fournir un acte de caution solidaire** signé par une personne qui s'engage à payer le loyer si vous ne le faites pas. Des justificatifs d'identité et de ressources lui seront demandés (derniers bulletins de salaire et avis d'imposition).



**Les locataires doivent normalement apporter leur linge de lit et de toilette (draps, serviettes, etc.) ainsi que leurs ustensiles de cuisine.** Toutefois le service responsable de l'accueil des étudiants étrangers peut vous dépanner et vous procurer du matériel de prêt (articles de 1ère nécessité, vaisselle, etc.) à votre arrivée.

### Contacteur :

- Fabienne Halm (site de Belfort) : [fabienne.halm@univ-fcomte.fr](mailto:fabienne.halm@univ-fcomte.fr)
- Claire GREBER (site de Montbéliard) : [claire.greber@univ-fcomte.fr](mailto:claire.greber@univ-fcomte.fr)

- **Des aides existent pour accéder à la location :**

### **AIDES AU CAUTIONNEMENT :**

– L'**avance Loca-Pass** est un prêt à **taux zéro qui permet de financer le dépôt de garantie demandé au locataire lors de la signature du bail**. Cette **aide au logement** est ouverte aux jeunes de moins de 30 ans.

<http://www.actionlogement.fr>

– **La Clé (caution locative étudiante)** est une garantie de l'Etat qui permet aux étudiants dépourvus de garants personnels de faciliter leur accès à un logement. La Clé est gérée par les Crous. Le dispositif CLE est remplacé par la **garantie VISALE**.

Pour obtenir une garantie VISALE, merci de vous rendre sur le site :

<http://www.visale.fr>

### **AIDES AU LOGEMENT :**

Les étudiants peuvent bénéficier d'une aide versée par la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** pour payer leur loyer :

-l'**aide personnalisée au logement (APL)** concerne les logements conventionnés APL (attribuée selon certaines conditions, cette aide est versée au locataire ou directement au bailleur, qui la déduira du loyer)

-l'**allocation de logement sociale (ALS)** peut être attribuée quel que soit le type de logement (comme

l'APL, elle est soumise à certains critères, dont les ressources financières)

**Plus d'informations** <http://www.caf.fr>

**CAF Belfort**  
12, rue Strolz  
90009 Belfort Cedex  
Tél. 0810 25 90 10

**CAF Montbéliard**  
3 rue Léon-Blum  
25216 Montbéliard Cedex  
Tél. 0810 25 25 30



**Pour toute question relative à votre installation matérielle, en cas de besoin de matériel de 1<sup>ère</sup> nécessité, n'hésitez pas à vous mettre en contact avec le pôle Relations Internationales STGI :**



[RI-stgi@univ-fcomte.fr](mailto:RI-stgi@univ-fcomte.fr)

Pour une meilleure prise en charge, merci de **bien préciser l'objet de la demande dans le sujet de votre message**.

**Référente Relations Internationales BELFORT :**  
Mme HALM Fabienne

**Référente Relations Internationales MONTBELIARD :**  
Mme GREBER Claire

## 6 Se déplacer (train, bus, vélo, pass & tickets)

Les transports publics proposent des formules tarifaires avantageuses aux étudiants par les compagnies ci-dessous :

- **Bus Belfort (réseau Optymo) :**  
<https://www.optymo.fr/>
- **Bus Montbéliard (réseau évolitY)**  
<http://www.evolity.fr/>
- **TER Franche-Comté**  
<https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/offres/tarifs-prix-train/%5Btab%5Dabonnements>



### Espace Optymo :

Pôle Liberté, 13 rue de Madrid,  
90000 BELFORT

Horaires  
Du lundi au vendredi :  
10h - 12h et de 13h - 18h

### Agence Optymo :

1 boulevard Carnot,  
90000 BELFORT

Horaires  
Du mardi au samedi :  
10h - 13h et de 14h - 18h

### Espace bus de Montbéliard

Gare SNCF – Place du Général de Gaulle  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 14h à 18h.

Ouvert le samedi matin de 8h30 à 12h.  
Desservi par toutes les lignes sauf la G, la H  
et la N – arrêt Acropole

### Espace bus d'Audincourt

2 rue Duvernoy  
Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 14h à 18h.

Ouvert le samedi matin de 8h30 à 12h.  
Desservi par les lignes 1, 2, 3, 4, A, F, G, H  
– arrêts Place du Marché ou Briand

## INFO PASS et TICKETS

### • TICKETS BUS TARIF NORMAL

**Ticket unité** : 1,00 € le trajet

**Billet journée évolitY** (valable de 6h à 24h): 3,80 €

**Ticket Optymo jour** (validité : 24 heures – Lignes urbaines et suburbaines) : 3,60 €

### • TICKET BUS BELFORT - MONTBÉLIARD

Idéal pour effectuer un voyage sur tout le réseau évolitY et sur le réseau Optymo. Ce billet peut s'utiliser sur la ligne Express par autoroute et la ligne E du réseau évolitY en correspondance avec la ligne 3 du réseau Optymo.

Tarif : 2,15 € (jour)

**Validité** : 1 heure – Optymo + Ligne Express + évolitY

**Lieux de vente** : Espaces Bus évolitY – Espace Optymo – gare de Belfort et de Montbéliard – boutique SNCF d'Audincourt.

### • TICKET BUS JOURNÉE AIRE URBAINE

Idéal pour voyager librement une journée sur l'ensemble du réseau Optymo + évolitY + Hérivia.

Tarif : 4,50 €

**Validité** : 24 heures – Optymo + Ligne Express + évolitY

**Lieux de vente** : Espaces Bus évolitY – Espace Optymo – gare de Belfort et de Montbéliard – boutique SNCF d'Audincourt

### • Pass'OK (bus + train)



**Besoin de vous déplacer dans l'Aire urbaine Belfort, Montbéliard et Héricourt?**

**Voyagez avec un seul titre de transport sur :**

- les lignes du réseau de transport de Pays de Montbéliard Agglomération (évolitY),

- les lignes du réseau de transport du SMTC (Optymo),

- la ligne Express " Belfort-Montbéliard ",

- les lignes du réseau de transport régional (TER) hors train Grande Ligne, pour des parcours internes au périmètre de l'Aire urbaine, c'est-à-dire pour des déplacements entre deux des gares suivantes : Bas Evette, Trois chênes, Chèvremont, Petit Croix, Belfort, Héricourt, Montbéliard, Voujeaucourt, Colombier-Fontaine.

**Les tarifs sont** de 8,50 € (jour), 19 € (hebdomadaire), 54 € (mensuel), annuel 47,50 €/mois + 5 € de frais de dossier, en vente uniquement sur [www.ter.sncf.com](http://www.ter.sncf.com).

### • CARTE CAMPUS

Destiné aux étudiants, de moins de 26 ans, résidant dans PMA ou le Territoire de Belfort et voyageant sur les lignes des réseaux évolitY et Optymo Montbéliard, ou sur la ligne Express par autoroute Belfort/Montbéliard.

**Abonnement mensuel** (du 1er au dernier jour du mois) Campus : 38 €

L'abonnement mensuel est disponible via l'e-boutique.

**Pièces à fournir** : carte d'identité, justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d'électricité, de téléphone à votre nom ou à celui des parents), carte d'étudiant, photo d'identité si vous n'avez pas de carte.

**Frais de création de carte** : 5€ (chez évolitY)

**Lieu de vente** : Espace Optymo ou agence évolitY

• **En savoir plus :**

- <https://www.evolyty.fr/titres-tarifs/tarifs-selon-profil/voyage-occasionnel-ou-de-passage/>
- <https://www.evolyty.fr/titres-tarifs/tarifs-selon-profil/>
- <https://www.evolyty.fr/titres-tarifs/tarifs-selon-profil/jeune/>
- <https://www.optymo.fr/bus/guide-du-voyageur/>
- <https://www.optymo.fr/pass-tickets/pass-optymo/>
- <https://www.optymo.fr/pass-tickets/tickets/>
- <https://www.optymo.fr/pass-tickets/titre-aire-urbaine/>

• **TARIFS TRAIN TER ET RÉDUCTIONS**

Les nouveaux tarifs TER Bourgogne-Franche-Comté sont simples et attractifs.

**ABONNEMENT JEUNE -26 ANS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

Jusqu'à 80% de réduction sur vos trajets quotidiens. En formule TER seul ou TER + bus.

- **Optymo BELFORT** propose un service de location de vélos simple et pratique pour vos trajets au quotidien.

Facile à utiliser, il est disponible 24h/24 et 7j/7.

Les stations se trouvent à Belfort mais également dans certaines communes périphériques.

**En savoir plus :**

<https://www.optymo.fr/velo/presentation/>

<https://www.optymo.fr/velo/reservation/>



- **L'association Vélocampus du Lion loue des vélos** pour une somme modique.

Rue Engel Gros  
90000 Belfort  
0643018520

[velocampusdulionbm@gmail.com](mailto:velocampusdulionbm@gmail.com)

<http://velocampusdulion.free.fr>

## 7 Couverture sociale et médicale

### 7.1 Sécurité sociale étudiante : les démarches



En France, les remboursements de vos dépenses de santé sont assurés par :

-**la Sécurité sociale (= l'Assurance Maladie)** qui rembourse entre 15 % et 70 % de vos dépenses de santé, (sur présentation de **la carte vitale** au médecin lors de la consultation)

-**et les mutuelles (ou complémentaires santé)** qui complètent les remboursements de la Sécurité sociale afin de réduire votre reste à charge. Toute personne en situation régulière et qui réside en France plus de trois mois dépend obligatoirement d'un régime de sécurité sociale. Pour compléter les remboursements de l'Assurance maladie, vous pouvez adhérer à une mutuelle complémentaire, une assurance santé en plus à partir de 4,90 €...

**Depuis la rentrée 2019 ... Adieu au régime étudiant !  
Le gouvernement a annoncé la fin du régime étudiant de Sécurité sociale.**

**Depuis le 1er septembre 2019, tous les étudiants sont automatiquement rattachés à la Caisse Primaire de l'Assurance Maladie de leur lieu d'habitation.**

**En tant qu'étudiant étranger** (hors UE/EEE et Suisse), **vous devez vous affilier à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) sur un site dédié :**  
**<http://etudiant-etranger.ameli.fr>**

Plus d'informations  
<https://www.ameli.fr>

Vous devez vous inscrire sur ce site afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant la durée de vos études.



Cette inscription est **gratuite et obligatoire**, elle vous permettra de **bénéficier du remboursement de vos dépenses de santé**.

Il vous sera demandé de déposer les **justificatifs obligatoires** :

- carte nationale d'identité, passeport ;
- titre de séjour ;
- attestation de scolarité pour l'année en cours ;
- IBAN (relevé d'identité bancaire RIB) pour vos remboursements ;
- pièce d'état-civil nécessaire à la création de votre numéro d'identification (couramment appelé "numéro de sécurité sociale"). Les pièces d'état-civil acceptées sont :
- une copie intégrale de l'acte de naissance,
- un extrait d'acte de naissance avec filiation (ou toute pièce établie par un consulat),

- un livret de famille,
- un acte de mariage si vous êtes mariés.

*Des accords et conventions internationales peuvent prévoir d'autres justificatifs, selon votre pays d'origine.*

Conservez le **numéro de sécurité sociale provisoire** qui vous a été attribué automatiquement par le site et téléchargez votre **attestation provisoire d'affiliation à la Sécurité sociale**.

Une fois l'inscription validée, vous pourrez télécharger **l'attestation définitive d'affiliation à la Sécurité sociale (attestation de droits)**.

Si vous n'avez pas pu vous inscrire en ligne, appelez le 36 46 (service 0,06 €/min + prix appel). Si besoin, un téléconseiller vous répondra en anglais.

**Un numéro de sécurité sociale définitif vous sera communiqué.**

Il vous permettra de **créer votre compte ameli** : c'est **votre espace personnel** qui vous permettra d'accéder à tous vos services depuis votre ordinateur, votre mobile ou votre tablette, de consulter vos remboursements, télécharger vos attestations, contacter un conseiller par e-mail...

Sur ce compte, vous pouvez également remplir le formulaire en ligne afin de **demandez votre carte Vitale** en fournissant les pièces justificatives (photo d'identité récente et pièce d'identité).<sup>i</sup>

**À noter : n'oubliez pas de déclarer votre médecin traitant**, lors d'une consultation auprès d'un médecin en France, afin d'être bien remboursé.



- **Vous êtes ressortissant québécois :**  
**Vous venez en France grâce à un échange universitaire**

Si vous êtes inscrit dans une université québécoise (et que vous n'êtes pas inscrit dans une université française), vous pouvez être concerné par les dispositions du protocole d'entente franco-québécois qui vous permet de bénéficier sur place d'une prise en charge de vos dépenses de santé.

**Avant votre départ, demandez à votre caisse d'assurance maladie (RAMQ) le formulaire SE 401-Q-106** « Attestation d'affiliation à leur régime de sécurité sociale des participants aux échanges entre établissements d'enseignement supérieur », et faites-le compléter par votre université au Québec.

Ce formulaire atteste que vous êtes assuré du régime de sécurité sociale du Québec.

**Pour bénéficier du remboursement de vos frais de santé, vous devez vous rapprocher de la CPAM du lieu de votre résidence et lui remettre votre formulaire.**

- **Vous êtes inscrit dans une université française :**

Étudiant québécois, assuré du régime de sécurité sociale du Québec, vous êtes inscrit dans un établissement français.

**Avant votre départ, demandez à votre caisse d'assurance maladie (la RAMQ) le formulaire SE 401-Q-102 bis** « Attestation d'appartenance à un régime québécois préalablement au départ pour la France ».

Ce formulaire atteste que vous bénéficiez de l'assurance maladie de la RAMQ en France.

**Pour bénéficier du remboursement de vos frais de santé, vous devez vous rapprocher de la CPAM du lieu de votre résidence et lui remettre votre formulaire.**

**ADRESSE CPAM :**

**Assurance Maladie du Territoire de Belfort**

12 rue Général Stolz 90021 BELFORT

<https://www.ameli.fr/territoire-de-belfort/>

**Assurance Maladie de MONTBELIARD**

3 av Léon Blum 25200 MONTBÉLIARD

<https://www.ameli.fr/doubs/>

## 7.2 Mutuelles étudiantes

### Pourquoi prendre une mutuelle santé ?

Pour bénéficier d'un remboursement optimal de vos frais de santé, vous pouvez souscrire à une complémentaire santé ou une mutuelle.

**La Sécurité sociale ne rembourse pas tout.** Pour compléter les remboursements de la Sécurité sociale, il est indispensable d'adhérer à une mutuelle adaptée à vos besoins.

### Les deux principales mutuelles étudiantes sont :



<https://www.lmde.fr/>

LMDE  
32 rue Gaston Deferre 90000  
BELFORT  
Tél. 09 69 36 96 01



<http://www.smereb.fr/>

SMEREB  
3 rue Metz-Juteau 90000 BELFORT  
Tél. 03 84 55 02 95

## 7.3 Se soigner

Chez le **médecin généraliste**, vous payez le **prix de la consultation (25 €)**. Vous êtes ensuite remboursé par la Sécurité Sociale et votre mutuelle. À chaque consultation, n'oubliez pas d'apporter votre attestation d'affiliation à la Sécurité Sociale. À la pharmacie, vous ne payez que la partie des frais qui n'est pas remboursée par la Sécurité Sociale.



### 7.3.1 En cas d'urgence médicale :

Composez le **18** (pompiers) ou le **15** (SAMU) à partir de n'importe quel téléphone fixe.

A partir d'un téléphone portable, **composez le 112**, qui est aussi le numéro d'appel d'urgence dans tous les pays de l'Union Européenne.

Médecins et pharmacies de garde (Franche-Comté) : **3966**  
(En dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux, la nuit, le week-end et les jours fériés)

### 7.3.2 Le SUMPPS :

Tous les étudiants de l'UFC peuvent bénéficier gratuitement de la **médecine universitaire préventive** dont les services sont financés par le ministère de l'Enseignement supérieur et par les droits d'inscription universitaires. Les étudiants y sont reçus en toute confidentialité.

**Le SUMPPS** (Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé) propose différents services, tous gratuits.

**-Le contrôle médical :** Vous pouvez obtenir un rendez-vous pour une consultation gratuite avec différents médecins, généralistes ou spécialistes, afin de recevoir des conseils médicaux spécialisés, ou de remettre à jour vos vaccins.

**-Le service social :** C'est un lieu d'accueil et d'écoute, dans lequel des psychologues et/ou des assistantes sociales vous proposent, si vous avez des difficultés, un soutien psychologique sous forme d'entretiens individuels. Leur champ d'intervention couvre :

- la scolarité : dérogations, aménagement d'études ou d'épreuves, orientation
- les problèmes matériels : bourse, logement, problèmes financiers...
- les problèmes relationnels.

#### **-Les étudiants handicapés :**

Si votre état de santé représente une gêne dans le suivi normal des études, sachez que vous pouvez obtenir un aménagement des conditions d'études et d'examen, prévu par la législation.

Si vous êtes atteints de maladie chronique, il vous est recommandé de vous faire connaître dès le début de l'année universitaire pour permettre l'application de soins efficaces en cas d'urgence.



**-La prévention :** Le SUMPPS effectue des actions collectives d'éducation et de prévention de la santé : tabac, sida, contraception... N'hésitez pas à venir leur demander conseil.

#### **Le personnel du SUMPPS Belfort et Montbéliard vous accueille et vous propose :**

- Conseils et orientations (médecins généralistes ou spécialistes, laboratoires, autres...)
- Ecoute
- Mises à jour des vaccinations
- Prises de rendez-vous
- Contrôle de l'audition, de la vue
- Analyse d'urine
- Prise de la tension artérielle
- Soins divers (pansements, ablation fils de sutures...)
- Soins en urgence
- Entretiens préalables aux dons du sang

#### **SUMPPS Belfort**

Iut Belfort  
Département informatique, 3e étage  
19 avenue du Maréchal Juin - 90000 Belfort  
Tél. 03 84 58 77 78 - 07 85 64 01 60  
sumpps-belfort@univ-fcomte.fr

#### **SUMPPS Montbéliard**

B.P 71427  
Pôle Universitaire  
4 Place Tharradin - 25211 MONTBELIARD  
Tél. /Fax 03 81 99 47 38  
Tél. portable 07 85 64 01 60  
sumpps-montbeliard@univ-fcomte.fr  
Tous les jeudis  
3ème étage de la BU

### 7.3.3 Vous rencontrez des problèmes personnels ?



- Vous ne savez pas à qui vous adresser pour une démarche administrative ?
- Vous doutez de votre projet d'études ?
- Ou vous voulez tout simplement demander une aide financière ?

En cas de difficultés, les **assistantes sociales** sont à la disposition des étudiants afin de les rencontrer sur rendez-vous. Leur rôle est d'accueillir et d'écouter les étudiants pour des problèmes d'ordre matériel, personnel, de santé rencontrés au cours de leurs études.

Il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès du **Service Social**.

#### Vous pourrez être aidé sur les problématiques suivantes :

- **DIFFICULTÉS MATÉRIELLES**

Information sur bourse et logement

Dépannages financiers exceptionnels grâce aux aides spécifiques.

Liaison avec les autres services sociaux ou indication à l'étudiant de services spécialisés (médicaux, juridiques, universitaires) susceptibles de compléter l'action du service social du Crous.

- **PROBLÈMES PERSONNELS**

Difficulté d'adaptation

Difficulté familiale

- **PROBLÈMES DE SANTÉ**

Liaison avec le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de Santé (SUMPPS).

- **PROBLÈMES UNIVERSITAIRES**

Liaisons avec les services administratifs (en particulier avec les services de scolarité des U.F.R.) pour toute demande ayant trait à des problèmes personnels.



## Contacts :

### **Service social Belfort**

Résidence universitaire Duvillard  
Rue Ernest Duvillard – BP 523  
90016 Belfort Cedex  
[social@crous-bfc.fr](mailto:social@crous-bfc.fr)

### **Assistant-e Social-e CROUS**

Sur RDV  
Tél. 03 81 48 46 37  
Bureau Montbéliard - Bâtiment C, rez-de-chaussée  
[social.25@crous-bfc.fr](mailto:social.25@crous-bfc.fr)

## **A savoir :**

Le CROUS Bourgogne Franche-Comté vous offre des **rencontres gratuites avec une psychologue** (hors période de vacances), ce sont les **HAPPSY HOURS** :

**A Belfort (résidence Duvillard) et à Montbéliard (résidence Portes du Jura)**  
en alternance un mardi sur deux : avec ou sans rendez-vous  
06 27 86 91 83 – [rdv.apsytude@gmail.com](mailto:rdv.apsytude@gmail.com) – [www.apsytude.com](http://www.apsytude.com)



## 8 Bibliothèque Universitaires



En tant qu'étudiant, vous avez accès **gratuitement** à l'ensemble des bibliothèques universitaire (BU) de la COMUE.



Le PASS'UBFC tient lieu de carte de bibliothèque. Vous devez la recevoir lors de votre inscription à l'Université.

**Si vous n'avez pas de PASS'UBFC :**  
Rapprochez- vous de votre scolarité !  
Inscription gratuite.

**Pièces à fournir :** une carte d'étudiant ou une attestation employeur, une pièce d'identité, une photo d'identité et un justificatif de domicile.

### Contacts :

#### **BU Lucien Febvre Belfort**

43, Faubourg des Ancêtres - CS 40455

90008 Belfort cedex

03 84 21 93 16 | bu-belfort@univ-fcomte.fr

Ouverture : 9 h-19 h du lundi au vendredi et 9 h-12 h le samedi

#### **BU Montbéliard**

4, place Lucien Tharradin - BP 71427

25211 Montbéliard cedex

03 81 99 46 46 | bu-montbeliard@univ-fcomte.fr

Ouverture : 9 h-18 h du lundi au vendredi

## 9 Ouvrir un compte bancaire



Ouvrir un compte bancaire en France peut être très utile, notamment pour régler vos factures (électricité, téléphone, loyer) et vos abonnements (transports, Internet).

Vous pourrez également percevoir plus facilement vos éventuels salaires et vous faire rembourser vos frais de santé directement.

**Une carte de paiement française vous permet également de régler la majorité de vos dépenses et vous évite de transporter des sommes importantes d'argent liquide.**

Comparez les offres de différentes banques. Les coûts de la carte de retrait, des virements internationaux et des retraits d'argent à l'étranger peuvent sensiblement varier d'un établissement à l'autre.

**Trois documents sont nécessaires pour ouvrir un compte bancaire** : une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une attestation de scolarité ou une carte d'étudiant.

En ouvrant un compte bancaire, vous aurez droit à une carte bancaire et un chéquier. Grâce à votre relevé d'identité bancaire (RIB) présent dans votre chéquier, vous pourrez mettre facilement en place des prélèvements automatiques pour vos différents abonnements.



### **En savoir plus sur les agences bancaires**

#### **Liste des banques :**

<https://www.cbanque.com/pratique/agences/90/belfort/banque/>

<https://www.cbanque.com/pratique/agences/25/montbeliard/banque/>

## 10 Téléphonie mobile et abonnement Internet



### ➤ Téléphonie mobile

En France, il existe plusieurs opérateurs de téléphonie mobile (Orange, SFR, Free, Bouygues Télécom, La Poste...). Vous pouvez prendre un abonnement mensuel ou acheter uniquement des cartes prépayées

**Les abonnements coutent entre 2€/ mois et 60€/mois.** Pensez à choisir une formule adaptée à votre séjour (*attention aux conditions et à la durée d'engagement...*).

**NB :** En France, les numéros de téléphone comportent dix chiffres. **Pour téléphoner à l'étranger** tapez 00 + l'indicatif du pays + le numéro de téléphone.

**Pour téléphoner en France depuis l'étranger** tapez 00 + 33 + le numéro de téléphone sans le premier 0 (depuis les États-Unis et le Canada composez 011 + 33 + le numéro de téléphone sans le premier 0).

### ➤ Internet WIFI

**La plupart des bâtiments de l'UFC disposent du wifi gratuit.**

Les fournisseurs d'accès à Internet (les mêmes que pour les mobiles) proposent tous des offres qui varient selon les prestations proposées : accès Internet, télévision, téléphonie. Que vous soyez raccordé à Internet par câble, en ADSL ou éligible à la fibre optique, il y a forcément un forfait qui correspond à vos besoins et à vos moyens.

Pour disposer d'une connexion Internet chez vous, vous devez souscrire à un contrat auprès d'un opérateur.

**Les abonnements coutent entre 10€/mois et 50€/mois.**

# 11 Environnement Numérique de Travail (ENT)



L'Université de Franche-Comté met un ensemble de ressources numériques et de services informatiques à votre disposition par le biais de **l'espace numérique de travail (ENT)**.

Vous pouvez utiliser cet espace à partir de n'importe quel ordinateur disposant d'un navigateur et d'une connexion Internet.

Grâce à **l'ENT**, vous pouvez consulter votre dossier d'inscription, vos notes et résultats d'examen. Des annonces concernant votre formation et votre établissement y sont régulièrement publiées.

L'ENT permet aussi d'accéder à des cours en ligne et de communiquer avec vos enseignants grâce à la plateforme Moodle d'enseignement à distance. Des ressources documentaires numériques, comme des revues ou encyclopédies, sont également disponibles par ce biais. Enfin, l'ENT vous permet d'accéder à des espaces de stockage et de partage de fichiers.

<http://ent.univ-fcomte.fr>



### 1. Comment activer votre compte universitaire ?

<http://ent.univ-fcomte.fr>

**Attention l'activation de votre compte sera effective après 24h**



**Indispensable pour :**

- Se connecter aux postes informatiques
- Recevoir vos mails universitaires
- Echanger avec vos enseignants
- Consulter votre emploi du temps
- Accéder à vos cours numériques
- etc.

### 3. Comment accéder à mon Espace Numérique de Travail, aux documents et outils partagés ?

**En vous connectant à :**  
<http://ent.univ-fcomte.fr>

Accéder à mes **mails** : icône  (en haut à droite ENT)  
Ou accès direct : <https://mail.univ-fcomte.fr/>

Accéder à la plateforme de cours en ligne ; échanger avec les enseignants  
onglet : **Pédagogie** -> **Moodle**  
Ou accès direct : <http://moodle.univ-fcomte.fr/>

Accéder aux **documents partagés** de l'Université  
onglet : **Documents** -> **Espaces partagés**

### 2. Où trouver mon emploi du temps ?

1. Sur les écrans numériques dans les halls d'accueil de vos départements



2. En accès direct depuis votre navigateur internet (sans authentification) :

<http://sedna.univ-fcomte.fr/directPlanning.html>

3. Depuis l'ENT\*  
onglet : **Pédagogie** -> **Logiciel ADE**  
\* pour sy connecter voir n°3

### 4. Comment se connecter au réseau Wifi universitaire ?

Documentation en ligne : <https://wifi.univ-fcomte.fr>

**Eduroam :**  
réseau inter-universités

**ufc-edu-portail**  
réseau étudiants

Attention à la configuration de votre navigateur internet (voir documentation en ligne)

## Comment faire ?

Il faut **activer votre compte Sésame** avant la première utilisation.

Il s'agit de **valider votre nom d'utilisateur (identifiant) et votre mot de passe.**

Munissez-vous de votre certificat de scolarité :

une partie des renseignements que vous devrez saisir figure dessus.

### 11.1 Messagerie :

Votre nouvelle adresse e-mail se compose de la façon suivante :  
[prenom.nom@edu.univ-fcomte.fr](mailto:prenom.nom@edu.univ-fcomte.fr)

Même si vous avez une adresse personnelle chez un fournisseur privé, il est important d'utiliser et de consulter régulièrement cette messagerie offerte par l'université.

Votre compte de messagerie doit obligatoirement être actif si vous souhaitez bénéficier du service de restauration universitaire (Crous).

Vous recevrez sur votre messagerie les informations permettant d'activer votre compte et de l'approvisionner.

Cette adresse sera également utilisée par vos enseignants et par les différents services de l'université (bibliothèque, scolarité) pour vous contacter ou vous transmettre des informations. Elle peut aussi être utile pour vous identifier comme étudiant lors de vos demandes de stage. L'accès à cette messagerie se fait via l'espace numérique de travail (ENT).

Vous pouvez rediriger l'adresse universitaire sur votre adresse personnelle.

### 11.2 Les correspondants informatiques :

En cas de problème, vous pouvez **faire appel au correspondant informatique** de votre établissement.



#### **A distance :**

Faire un ticket SOS sur l'ENT :  
<http://ent.univ-fcomte.fr>  
Onglet : Assistance -> Tickets SOS

#### **Sur le site de Montbéliard :**

Permanence Bureau des informaticiens Bâtiment C, 1er étage

#### **Sur le site de Belfort :**

Permanence Sciences et énergie  
Bureau des informaticiens 1er étage

#### **Permanence AES - Droit**

Bureau des informaticiens 1er étage

### Qui contacter en cas de problème informatique ?

pole-informatique.stgi@univ-fcomte.fr

En cas de perte de mon mot de passe ou de lenteur à l'ouverture de mon poste informatique, prenez rendez-vous, au plus vite, avec votre scolarité ou le service informatique.

### Informations pratiques :

<http://stgi.univ-fcomte.fr/download/ufr-stgi/document/documentation-etudiant/guide-informatique-etudiant-2018-2019.pdf>

- **Obtenir une licence éducation Microsoft Office** : <http://ent.univ-fcomte.fr/esup-news/feeds/pub/item?c=1&itemID=1742>
- Accéder aux salles informatiques en dehors des heures d'enseignement (accès selon disponibilités) : contactez votre scolarité.

### 11.3 L'UFR STGI est présente sur Facebook et sur LinkedIn.

**Abonnez-vous !** Toutes l'actualités de l'UFR STGI est sur les réseaux sociaux ; les évènements, les actualité des formations, la vie associative sur les campus, les bons plans sorties, les jobs étudiants...



## 12 Droit au travail pour les étudiants étrangers

### 12.1 La loi française

La loi française autorise les étudiants étrangers à travailler **964 heures dans l'année, soit l'équivalent de 60 % de la durée légale du temps de travail**. Il ne peut s'agir que d'un salaire d'appoint.



Lorsque l'on travaille en France, étudiant ou pas, un salaire minimum légal est garanti.

Il est couramment appelé **le Smic (salaire minimum interprofessionnel de croissance)**. Il s'élève à **10,03 euros bruts par heure** en 2020. Ce salaire est brut ; il faut en déduire les cotisations sociales obligatoires (environ 20 %) pour savoir ce que vous gagnez réellement à la fin, **soit 8,03€ net/ heure**. Si vous travaillez 10 heures par semaine au

salaire minimum, vous gagnerez environ 80 euros nets.

Les étudiants étrangers peuvent exercer une activité professionnelle salariée en France si cet emploi est **occupé à titre accessoire** pendant les études.

Les étudiants originaires d'un pays de l'Espace économique européen (EEE) ou de Suisse ont librement accès au travail en France.

Les étudiants venant d'un autre pays que ceux précédemment cités peuvent travailler pendant leurs études s'ils sont titulaires d'un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) étudiant ou d'une carte de séjour portant la mention « étudiant ». Les étudiants algériens doivent quant à eux demander une autorisation provisoire de travail.

#### **L'employeur doit déclarer leur embauche à la préfecture.**

Attention, les étudiants qui sont en contrat d'apprentissage ou dont les études incluent une part de travail salarié (par exemple les doctorants qui perçoivent une rémunération), les étudiants devant travailler au-delà de la durée autorisée et les étudiants détenteurs d'un visa de long séjour de 6 mois doivent demander une autorisation provisoire de travail.

#### **Plus d'informations :**

<http://www.service-public.fr>

[www.campusfrance.org/fr/page/travailler-en-france-pendant-ses-etudes](http://www.campusfrance.org/fr/page/travailler-en-france-pendant-ses-etudes)

## 12.2 Trouver un job

- **Le service orientation stage emploi (OSE)** renseigne et accompagne dans la construction d'un projet personnel et professionnel, dans la définition d'une orientation ou encore dans des démarches de recherche de stage et d'emploi.



Vous pouvez rencontrer des chargé(e)s d'insertion professionnelles à Montbéliard et Belfort en prenant rendez-vous à l'adresse suivante :

[ose@univ-fcomte.fr](mailto:ose@univ-fcomte.fr)

Le service OSE met à votre disposition des **annonces** de stages et **d'emplois** via une plateforme continuellement alimentée, ainsi que sur l'espace numérique de travail des étudiants de l'Université de Franche-Comté.

**Pour en savoir plus :**  
[stage-emploi.univ-fcomte.fr/](http://stage-emploi.univ-fcomte.fr/)

- L'université de Franche Comté propose **des contrats emplois étudiants (CEE)** pour participer à certaines activités (missions d'accueil, de tutorat, de soutien informatique et d'aide à l'utilisation de nouvelles technologies, d'appui au personnel des bibliothèques, d'aide à l'insertion professionnelle, d'animation culturelle scientifique et sportive, d'accompagnement des étudiants handicapés ou encore de promotion de l'offre de formation).

**Vous souhaitez candidater, rendez-vous à la procédure de candidature en ligne depuis votre "espace numérique de travail"(ENT), onglet "Contrats Étudiants".**

**Pour en savoir plus :**  
<http://www.univ-fcomte.fr/les-emplois-etudiants#.XPK6ZvkzYdV>

Service des contractuels, contrats étudiants  
Maison de l'Université  
1, rue Goudimel – 25030 Besançon Cedex  
[contratsetudiants@univ-fcomte.fr](mailto:contratsetudiants@univ-fcomte.fr)

- Une autre source pour trouver des **offres d'emploi** est le **Bureau Information Jeunesse ou BIJ** qui affiche régulièrement des offres de petits boulots pour les étudiants (animation, restauration, distribution). Des offres de travaux saisonniers agricoles sont à l'affichage de juillet à octobre.

**Pour en savoir plus :**

**Bij Belfort**

Adresses :

3 rue Jules Vallès - 90000 Belfort

Tél : 03 84 90 11 11

E-Mail : [ijbelfort@jeunes-bfc.fr](mailto:ijbelfort@jeunes-bfc.fr)

Site Internet : [www.ijbelfort.com](http://www.ijbelfort.com)

**Bij Montbéliard**

Centre des Alliés

6, avenue des Alliés

25200 Montbéliard

Tél. 03 81 99 24 15

[bij@montbeliard.com](mailto:bij@montbeliard.com)

[www.montbeliard.com/bij](http://www.montbeliard.com/bij)

- Le **service emploi étudiant du CROUS** est à votre écoute pour vous aider à :
  - Chercher des offres de jobs (plonge, service, ménage, accueil...)
  - Trouver une entreprise
  - Rédiger votre cv et votre lettre de motivation
  - Préparer les entretiens de recrutements
  - Mettre en valeur vos compétences

**Vous pouvez consulter les offres en ligne et prendre rendez-vous sur :**  
[messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr), rubrique « Accéder aux autres services » – « prendre RDV avec le CROUS »  
 Lieux des RDV :  
 Montbéliard : 4 place Tharradin, UFR STGI, Bâtiment C.  
 Belfort : Cité universitaire Duvillard, 2 rue Ernest Duvillard.

Toutes les offres de « contrat emploi étudiant » sont publiées sur :  
[www.jobaviz.fr](http://www.jobaviz.fr)  
 Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à envoyer à [jobetudiant@crous-bfc.fr](mailto:jobetudiant@crous-bfc.fr)



- **ASSISTANTS D'ÉDUCATION**

Les assistants d'éducation travaillent dans les écoles, dans les collèges, dans les lycées ou les internats, pour assister l'équipe pédagogique.

Les assistants d'éducation effectuent principalement des missions de surveillance, de sécurité, d'aide à l'utilisation des nouvelles technologies, d'accompagnement pédagogique et de soutien scolaire.

**Les postes d'assistant d'éducation sont destinés en priorité aux étudiants boursiers.** Les assistants d'éducation qui poursuivent des études peuvent bénéficier d'un crédit d'heures leur permettant de disposer du temps nécessaire à leur formation universitaire (200 heures annuelles maximum pour un temps plein).

**Le dépôt de candidature se fait sur l'application en ligne SIATEN.** Les candidatures sont ensuite communiquées aux chefs d'établissements, qui procèdent aux recrutements.

Information et candidature en ligne :

<http://www.ac-besancon.fr> > Personnels/emplois > Assistants d'éducation

- **Autres offres d'emploi**

Consultez également les sites internet de recherche d'emploi et les agences d'intérim Randstad, Adecco, Manpower, CRIT, Triangle Intérim, etc. :

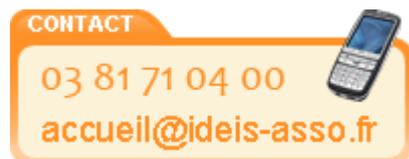
[www.bourgognefranche-comte.fr/offres-emploi](http://www.bourgognefranche-comte.fr/offres-emploi)

[www.jeunes-fc.com](http://www.jeunes-fc.com)

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

[https://www.leboncoin.fr/offres\\_d\\_emploi/offres/franche\\_comte/territoire\\_de\\_belfort/](https://www.leboncoin.fr/offres_d_emploi/offres/franche_comte/territoire_de_belfort/)

[https://www.leboncoin.fr/offres\\_d\\_emploi/offres/franche\\_comte/doubs/](https://www.leboncoin.fr/offres_d_emploi/offres/franche_comte/doubs/)



**IDEIS Mission locale, Service d'aide à la recherche d'emploi à Montbéliard**

Adresse : 2 Avenue des Alliés, 25200 Montbéliard  
<http://www.ideis-asso.fr/>

## 13 Faire du sport



**Campus Sports** est un service de l'U-Sports qui s'adresse à l'ensemble des étudiants et des personnels de l'Université de Franche-Comté. Sa mission est de mettre les activités physiques et sportives à la portée de tous, y compris des personnes en situation de handicap.

Présent à Besançon, Belfort, Montbéliard et Vesoul, Campus Sports propose un éventail de programmes adaptés aux différents publics et à chaque niveau de pratique :

- sport-loisir et activités de pleine nature, avec un choix de plus de 40 activités physiques, sportives et de découverte
- sport-santé, orienté sur la remise à niveau et à la musculation
- activités de bien-être
- activités de pleine nature pour découvrir notre territoire
- nuits sportives

**POUR EN SAVOIR PLUS > Inscription et programme**

[http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu617/s-inscrire-a-l-u-sports/1.0-campus\\_sports\\_accueil-14451.html](http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu617/s-inscrire-a-l-u-sports/1.0-campus_sports_accueil-14451.html)

### Contacts

#### Site de Montbéliard :

Bureau du DEUST Animation et Gestion des  
Activités Physiques et Sportives et Culturelles  
Bât. A des locaux UFR STGI  
4 place Tharradin MONTBELIARD

#### Didier Georges

[didier.georges@univ-fcomte.fr](mailto:didier.georges@univ-fcomte.fr)

#### Virginie Metge

[virginie.metge@univ-fcomte.fr](mailto:virginie.metge@univ-fcomte.fr)

03 81 99 47 19

#### Site de Belfort :

Bâtiment administratif « accueil de l'IUT »

#### Patrick Bedat

[patrick.bedat@univ-fcomte.fr](mailto:patrick.bedat@univ-fcomte.fr)

Tel : 03 84 58 77 31.

## 14 Associations étudiantes

**Pour connaître des gens, adhérer à une association est une très bonne option pour les étudiants étrangers.** N'hésitez pas à prendre contact avec les associations étudiantes pour vous tenir informé des activités qu'elles proposent tout au long de l'année.

### Listes des associations locales :



#### **-MémO : Maison des étudiants de Montbéliard**

Lundi > vendredi (ouverture pause de midi)

Événements, jeux, baby-foot...

Adhérez à l'association MémO et bénéficiez de nombreux avantages.

[association.memo@gmail.com](mailto:association.memo@gmail.com)

<https://fr-fr.facebook.com/assomemo2/>



#### **-AJE - UFR STGI à Belfort**

L'Association des Jeunes Etudiants de l'UFR STGI de Belfort a vu le jour pour développer la vie étudiante et augmenter les échanges sociaux entre les départements d'AES/Droit et Sciences & Energies.

<https://www.facebook.com/ajestgibelfort/>

#### **-ESN Belfort**

Auparavant connue sous le nom "International Students Belfort Montbéliard" Association labellisée ESN pour l'accueil des étudiants internationaux

Tous les événements de l'association sont sur la page Facebook :

<http://belfort-montbeliard.ixesn.fr/contact.esnbm@gmail.com>



**-Le Café Polyglotte** est un événement hebdomadaire organisé par ESN BM pour permettre aux étudiants de rencontrer d'autres étudiants et apprendre à parler leur langue.

Chaque Café est organisé autour d'un thème spécifique afin de faciliter aux participants l'apprentissage d'autres langues et cultures tout en s'amusant.

**Chaque Mardi à 20 h, une semaine à Belfort (Brasserie L'ABC), une semaine à Montbéliard (Pub O'Brian) !**





### **-Le système de parrainage Etudiant International - Etudiant local :**

Tu es un(e) étudiant(e) international(e)? Tu prépares ton arrivée à Belfort-Montbéliard et tu veux recevoir un peu d'aide et rencontrer rapidement du monde? Le BuddySystem est fait pour toi !

Avec le BuddySystem, tu indiques tes goûts, tes préférences, et un système de matching dernière génération te permet d'être associé à un Buddy Français. Ton Buddy sera toujours présent pour t'aider ou pour faire n'importe quelle activité !

<https://belfort-montbeliard.esnfrance.org/news/inscris-toi-au-buddysystem-register-buddysystem>



### **-Eco Campus**

Eco Campus a pour but de favoriser la cohésion entre les départements de formation de l'IUT de Belfort-Montbéliard autour du projet Ecocampus 2020 sur les campus de Belfort et de Montbéliard, et de sensibiliser les différents publics au développement durable dans ses dimensions sociale, économique et écologique.

ecocampus.association@gmail.com  
**IUT de Belfort-Montbéliard**  
19 avenue Maréchal Juin - BP 527  
90016 BELFORT Cedex

### **-Vélocampus du Lion**

Les missions de Vélocampus du Lion sont de promouvoir l'usage du vélo et de le rendre accessible à tous en le louant à petit prix, et en proposant un service de réparation gratuit et formateur.

**Le local de Vélocampus du lion est situé sur le site du Techn'hom, bât. D (sur le parking du personnel de l'IUT, en dessous de l'amphi 3).**

velocampusdulionbm@gmail.com  
velocampusdulion.fr  
**IUT de Belfort-Montbéliard**  
19 avenue Maréchal Juin - BP 527  
90016 BELFORT Cedex



### **-Isenthalpe**

L'association Isenthalpe est un lieu de rencontres et de convivialité à les étudiants peuvent se retrouver pour discuter et se détendre.

**Le local de l'association est situé au 1er étage du bâtiment C, département Génie Thermique et Energie, sur le site Belfort-Techn'hom de l'IUT.**



association.isenthalpe@gmail.com  
**IUT de Belfort-Montbéliard**  
Département Génie Thermique et Energie (GTE)  
19 avenue Maréchal Juin - BP 527  
90 016 BELFORT Cedex

## Anim' Toi



Le local de l'association Anim Toi est situé sur le site du Techn'hom, bâtiment F, au second étage du département Carrières Sociales.

Afin d'intégrer au mieux les nouveaux étudiants arrivant à Belfort, et dans le but de créer une cohésion de promotion universitaire entre les étudiants, l'association Anim Toi organise de nombreux évènements.

Le développement de la culture auprès des étudiants est également l'un des

L'association est résolument tournée vers le national et l'international grâce à sa participation aux réseaux Animafac et ESN Besançon (Buzz'ac international).

[animtoi@gmail.com](mailto:animtoi@gmail.com)

**IUT de Belfort-Montbéliard**  
Département Carrières Sociales (CS)  
19 avenue Maréchal Juin - BP 527  
90016 BELFORT Cedex

## Radio Campus Besançon

<https://campusbesancon.fr/#/>



Le département MMI de l'IUT Belfort- Montbéliard réalise **une web TV** présentant les actualités des campus de Belfort et Montbéliard :  
Rendez-vous sur

<https://www.youtube.com/channel/UCOipQ939Yy0Ja5GVI4I-lvA>

## 15 Les bons plans

### 15.1 Covoiturage parking

Le covoiturage du campus  
site web: <https://parking.numericabfc.com>

### 15.2 Carte Avantages Jeunes

+ de 3000 BONS PLANS :  
Cette carte propose aux moins de 30 ans de nombreuses réductions et gratuits pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne en Franche-Comté, dans le Jura et le Jura bernois en Suisse.

Du 1er septembre au 31 août de chaque année, la carte Avantages Jeunes peut être utilisée pour la gratuité dans les bibliothèques, pour les réductions au cinéma et pour les entrées gratuites dans les principaux sites patrimoniaux de la région. Des coupons sont proposés aussi pour assister à des spectacles, des concerts, ainsi que pour bénéficier de nombreuses réductions chez les commerçants et les agences de voyage.



**En Bourgogne-Franche-Comté son prix est de 8 €.**

**Pour acheter la carte, il faut :**  
-présenter sa carte d'identité  
-remettre une photo d'identité récente.

**Où acheter la carte ?**  
Nombreux points de vente, dont :

**Belfort Information Jeunesse (BIJ)**  
3 rue Jules Vallès  
90000 Belfort

**Bureau information jeunesse de Montbéliard (BIJ)**  
6 avenue des Alliés  
25200 Montbéliard

<https://www.avantagesjeunes.com/>

### 15.3 Magasins d'occasion : bons plans pas cher !

Ils proposent une large sélection de produits d'occasion et reconditionnés au meilleur prix (téléphonie, tablettes, jeux vidéo, consoles, informatique, dvd/livres, appareils photo, jeux vidéo, électroménager et bien d'autres rayons).

- **Easy Cash Bessoncourt**  
14 av du TILLEUL, 90160 BESSONCOURT
- **Cash Express Montbéliard,**  
57 av CHABAUD LATOUR, 25200 MONTBELIARD
- **Happy Cash Montbéliard,** 18 rue de la SOUABERIE, 25200 MONTBELIARD



### 15.4 Petites annonces de particulier à particulier et professionnels : Leboncoin

Découvrez les annonces voitures d'occasion, motos, immobilier, emploi, location de vacances, vêtements, électroménager, jouets, déco, meubles, etc.



### 15.5 Universités populaires pour se former, se cultiver et échanger

#### • IDEE, Université Populaire BELFORT

Programme de conférences « grand public »  
Cours de langues (Français Langue Étrangère (FLE), anglais, ...), etc.

**Prix cours d'anglais : 294 € du niveau A1 à A2  
- 305 € à partir du niveau B1**

**Prix FLE : de 90 € à 280 €**

Ecole Raymond Aubert  
25 rue de la 1ère Armée Française  
BP 254 90005 BELFORT CEDEX

Liaison directe en bus à l'IDEE-UP (Optymo):

- ligne 1 arrêt 1ère armée
- ligne 4 arrêt Paul Bert

**Tél. : 03 84 28 70 96**

#### • L'Université Ouverte, antenne locale de MONTBELIARD.

Cours, conférences, visites, sorties culturelles, etc.

Les conférences (accès libre sur présentation de la carte étudiante) se déroulent au Grand Amphithéâtre du Pôle Universitaire des Portes du Jura à Montbéliard.

#### **Contacts :**

03 81 66 51 00  
universite.ouverte@univ-fcomte.fr

#### **Renseignements :**

Pays de Montbéliard Agglomération  
8 Avenue des Alliés - 25200 Montbéliard  
Site internet :  
universite-ouverte.agglo-montbeliard.fr

#### **Magali GAUTHROT**

Tél. 03 81 31 86 46  
magali.gauthrot@agglo-montbeliard.fr

#### **Angélique ZENDER**

Tél. 03 81 31 86 44  
angelique.zender@agglo-montbeliard.fr

## 16 Sortir, s'amuser, découvrir, se cultiver



Spectacles et concerts, cinémas, piscines, patinoire, bowling, festivals, musées, etc.

**Vous n'allez pas vous ennuyer !**

### **-HÔTEL DE SPONECK - MONTBÉLIARD**

Ancien hôtel particulier, l'Hôtel de Sponeck accueille la billetterie de MA scène nationale.

### **-L'ARCHE - BETHONCOURT**

Construite en 1994, l'Arche dispose de deux salles pouvant accueillir des spectacles : la grande salle et l'auditorium. L'Arche accueille principalement les spectacles jeunes publics de MA scène nationale.



### 16.1 Théâtre et spectacle



#### **MA Scène nationale Pays de Montbéliard**

Hôtel Sponeck - 54 rue Clémenceau -  
25200 Montbéliard

billetterie@mascenenationale.com

MA scène nationale, ce sont des lieux multiples et ouverts, un éventail de salles accueillant des formes artistiques diverses :

#### **-BAINS DOUCHES – MONTBÉLIARD**

Anciens bains du XXe siècle avec restaurant traditionnel et spectacles dans une salle avec gradins amovibles.

4 Rue Charles Contejean, 25200

Montbéliard

Tél. 03 81 98 45 71



#### **-MALS - SOCHAUX**

Expositions ainsi que danse, opéra, musique, théâtre et spectacles d'humour dans cette grande salle moderne.

4 Rue de l'Hôtel de ville, 25600 Sochaux

Tél. 03 81 94 16 62

#### **-SCÈNE NUMÉRIQUE MONTBÉLIARD**

La scène numérique est implantée au cœur de Numerica, pôle multimédia de Franche-Comté. Lieu de haute technologie mis au service de la création artistique et de la diffusion de spectacles, elle est le support essentiel du projet numérique de MA scène nationale.

11 Cours Louis Leprince-Ringuet, 25200  
Montbéliard

Tél. 03 81 31 26 92

## **-THÉÂTRE - MONTBÉLIARD**

Théâtre à l'italienne du XIXe siècle, le public jouit ici d'une proximité rare avec les artistes. Lieu accueillant et chaleureux, son orchestre, ses deux balcons et son plafond néo-XVIIIe rayonnent autour du lustre magistral.

## **-Le Granit, Scène nationale, Belfort**

1 faubourg de Montbéliard - CS 20117  
90002 Belfort cedex

Billetterie : [reservation@legranit.org](mailto:reservation@legranit.org)



**-Théâtre Louis Jovet,**  
Place du forum, 90000 Belfort  
Tél. 03 84 22 04 38

## **16.2 Salle de concerts :**

### **-La Poudrière**

La Poudrière se situe au fond du parking de l'Arsenal, au pied du Lion.

Le club de La Poudrière est une salle de concert de 235 places, pour toutes les variations musicales, rock, hip-hop, jazz, reggae, électro, métal et chanson...

7 avenue du Général Sarrail  
90000 BELFORT  
03 84 58 11 77

## **-LE MOLOCO - Audincourt**

Salle de concert à Audincourt  
21 Rue de Seloncourt, 25400 Audincourt  
Tél. 03 81 30 78 30



## **-Atelier des Mômes - Montbéliard**

Salle de concert à Montbéliard

1 Avenue Gambetta, 25200 Montbéliard  
Tél. 03 81 97 14 32

## **-AXONE - Montbéliard**

Grande salle de spectacle moderne polyvalente accueillant ;  
-concerts, conférences et événements sportifs majeurs.

6 Rue du Commandant Pierre Rossel,  
25200 Montbéliard  
Tél. 03 81 93 89 86



## 16.3 Cinéma



### -Cinéma Pathé - Belfort

1 Boulevard Richelieu  
0 892 69 66 96

Chaîne de multiplexes avec une programmation de sorties nationales, avant-premières et séances spéciales.

### -Cinéma Le Colisée - Montbéliard

8 Rue Henri Mouhot  
Tél. 03 81 94 53 89  
Petit cinéma proposant des films grand public et plus pointus, de type Art et Essai, avec un ciné-club.

### -Mégarama Audincourt Lumina

12 boulevard Moïse Foglia - Espace Lumière  
25400 Audincourt

## 16.4 Structures culturelles

### -Musées - Belfort

Hôtel de Ville - Musée(s) de Belfort  
Place d'Armes  
90020 BELFORT  
INFOS  
[musees@mairie-belfort.fr](mailto:musees@mairie-belfort.fr)

#### Tarif réduit pour les étudiants :

**7 € du 1er avril au 30 septembre**

**5 € du 1er octobre au 31 mars**

Gratuit pour les détenteurs de la carte Avantages Jeunes, Carte culture et du Museum Pass.

Gratuit pour tous, le premier dimanche de chaque mois.

### Le Pass Multisites :

L'achat d'un Pass donne accès à l'ensemble des sites (musée d'histoire, musée d'art moderne, tour 46 et musée des beaux-art) à titre d'une visite par lieu pendant 1 an.

### -Musées - Montbéliard

Le Musée du château des ducs de Wurtemberg

Le château et ses deux tours rondes se dresse à l'entrée de la ville sur un éperon rocheux.

Cet ensemble monumental a été pendant quatre siècles la résidence des ducs de Wurtemberg de 1397 à 1793.



Dans les années 1960, le château devient un musée municipal regroupant dans un premier temps des collections d'histoire naturelle, puis des collections archéologiques, historiques, et de beaux-arts.

Depuis les années 1970, le musée développe également une collection d'art contemporain.

De nombreuses expositions temporaires liées aux différents départements du musée complètent la découverte de ce site.

#### Cour du château

25200 Montbéliard

Tél. 03 81 99 22 61

[www.montbeliard.fr](http://www.montbeliard.fr)

[musees@montbeliard.com](mailto:musees@montbeliard.com)





### **-Le Musée d'art et d'histoire – Hôtel Beurnier-Rossel**

Face au temple Saint-Martin, au cœur de la ville, l'Hôtel particulier Beurnier-Rossel construit dans la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle constitue le lieu de mémoire de la Ville de Montbéliard. La résidence reste dans la famille Beurnier jusqu'en 1917, avant d'être léguée à la collectivité pour la constitution d'un musée historique. Des expositions temporaires ponctuent également l'actualité de ce lieu.

**Place Saint-Martin  
25200 Montbéliard  
Tél. 03 81 99 22 61  
[www.montbeliard.fr](http://www.montbeliard.fr)  
[musees@montbeliard.com](mailto:musees@montbeliard.com)**

Droits d'entrée pour le Musée Beurnier et pour le Musée du Château (valable pour les deux musées) :  
Tarif réduit étudiant : 4 €

### **-Riva Café – Andelnans**

Dans un cadre chaleureux, le Riva Café, restaurant aux multiples ambiances, vous accueille pour des moments gourmands et conviviaux. Il organise également tous les soirs de semaines des AfterWorks dès 18h00. Apéritif dinatoire ou formules. En soirée, le restaurant offre un tout autre visage avec une ambiance musicale, karaoké et cours de danses (rock, salsa...).

29 Rue des Prés, 90400 Andelnans  
Tél. 03 84 46 87 10

### **-Conservatoires de Musique**

Conservatoire à Rayonnement  
Départemental de la Communauté  
de l'Agglomération Belfortaine  
(CAB) Henri Dutilleux

- Conservatoire de Belfort  
1 Rue Paul Koepfler, 90000 Belfort  
Tél. 03 84 54 27 27
- Conservatoire de Montbéliard  
4 cour du château  
Tél. 03 81 94 77 90



### **La nuit des musées à Belfort et à Montbéliard :**

Une nocturne pas comme les autres, pour découvrir le riche patrimoine historique et artistique.

Les musées à Belfort et à Montbéliard vous ouvrent leurs portes, toute la soirée, pour une visite hors du commun. Le public peut découvrir les collections du musée ou les expositions temporaires présentées, participer à une visite guidée théâtralisée ou insolite, ou encore assister à des spectacles et des concerts pour l'occasion...

**En septembre, certains musées vous donneront rendez-vous pour les Journées européennes du patrimoine.**

[www.musees-franchemonte.com](http://www.musees-franchemonte.com)

## 16.5 Loisirs



### **Piscine du Grand Belfort Gabriel Pannoux**

Boulevard Richelieu, 90000 Belfort  
Téléphone : 03 70 04 80 50

### **Piscine du Grand Belfort du Parc**

1 Parc des Loisirs, 90800 Bavilliers  
Tél. 03 70 04 80 30

### **Piscine municipale Montbéliard**

Adresse : 18 Rue Maurice Ravel, 25200  
Montbéliard  
Tél. 03 81 99 24 44

### **La Citédo - Exincourt**

Centre aquatique à Exincourt  
11 Rue du Collège, 25600 Sochaux  
Tél. 03 81 32 90 25

### **La Patinoire du Grand Belfort**

Parc des Loisirs, Rue des Carrières, 90850  
Essert  
Tél. 03 70 04 80 40

### **BOWLING BELFORT 4 AS**

Centre commercial 4 As,  
90000 Belfort  
Tél. 03 84 54 04 47

### **BOWLING STARBOWL AUDINCOURT**

Rue Naille 25400 AUDINCOURT  
Tél. 09 70 35 55 90 / 03 81 30 33 84

## 16.6 Les festivals

### **Festival International de Musique Universitaire - Belfort**

Le Festival International de Musique Universitaire (FIMU) est un festival gratuit se déroulant chaque année à Belfort **durant le mois de mai ou juin, pendant les 3 jours du week-end de la Pentecôte, plus le vendredi après-midi**. Il accueille chaque année environ 100 000 festivaliers, avec quelque 135 0001 en 2018 ce qui constitue un record.

C'est un festival généraliste, tous les genres de musique y sont joués.

<http://www.fimu.com/>

### **Les Eurockéennes - Belfort**

Le festival des Eurockéennes de Belfort est l'un des plus grands festivals de musique de France qui doit une partie de son succès au site naturel du Malsaucy.

La manifestation se tient en plein air entre deux plans d'eau : l'étang de la Véronne et le lac du Malsaucy, dans la commune de Sermamagny (en Franche-Comté). La première édition a lieu du 23 au 25 juin 1989.

En octobre 2012, le festival est nommé aux UK Festival Awards dans la catégorie Best Overseas Festival. C'est le seul représentant français dans cette compétition.

<https://www.eurockeennes.fr/>



## Rencontres et Racines - Audincourt

Le Festival Rencontres et Racines a lieu chaque année au mois de juin sur le site Japy à Audincourt.

Rencontres&Racines c'est le festival incontournable autour de toutes les cultures. Par le biais de sa programmation riche et festive vous aurez droit à 3 jours de dépaysement musical et de découvertes culturelles. Mais le voyage ne s'arrête pas là ! Autour d'un village regroupant plus de 70 associations culturelles et caritatives, c'est un tour du monde des rencontres et des saveurs qui vous attend. Evènement immanquable pour les passionnés de musique. Au programme reggae, rock, électro, pop et musique du monde.

### Espace Japy

25400 Audincourt

Renseignements :

Tél. 03 81 36 37 79

[rencontresetracines@audincourt.fr](mailto:rencontresetracines@audincourt.fr)

[rencontresetracines.audincourt.fr/](http://rencontresetracines.audincourt.fr/)



### Festival Entrevues - Belfort

C'est un festival de cinéma international qui se déroule à Belfort. Il est consacré à la jeune création contemporaine, grâce à sa compétition internationale de premiers, deuxièmes et troisièmes films et aux rétrospectives d'auteurs (intégrales, hommages, thématiques). Il soutient également les jeunes réalisateurs grâce à son prix qui offre une aide complète à la post-production à un lauréat.

**Cinéma Pathé : Accueil et projections**

**1 boulevard Richelieu - Belfort**

<http://www.festival-entrevues.com/>

## 16.7 Les Marchés :



### Marché aux puces - Belfort

L'un des plus grand vide grenier de l'Est avec ses 140 exposants est organisé par la ville de Belfort. Il fait la joie des collectionneurs et curieux qui viennent dénicher des trésors insoupçonnés.

Créé à l'initiative de quelques commerçants du Vieux Belfort en 1966, et organisé par la Ville de Belfort depuis 1978, le marché aux puces est devenu le rendez-vous incontournable des amateurs d'objets et de meubles anciens, proposés à la vente par des commerçants professionnels.

### Infos pratiques

Vieille ville, autour de la Place d'armes - 90000 Belfort

Renseignements :

Tél. 03 84 54 24 24

[www.ville-belfort.fr](http://www.ville-belfort.fr)

Horaires :

Le premier Dimanche matin de chaque mois de Mars à Décembre de 7h à 12h

Tarifs : Gratuit



## Le marché de Noël et les Lumières de Noël – Montbéliard

Montbéliard, Cité des Princes, offre un cadre idéal pour mettre en valeur les somptueuses Lumières de Noël, à travers ses monuments emblématiques tels que le château des ducs de Wurtemberg, les Halles ou encore le Temple Saint- Martin, conférant à la ville une aura particulière pendant la période de l'Avent. Illuminations à chaque coin de rues, marché de Noël authentique et animations originales font la renommée de Montbéliard.

**Illuminations tous les jours de 16h30 à 22h.**

**Informations touristiques et Office de tourisme du Pays de Montbéliard :**  
[www.paysdemontbeliard-tourisme.com](http://www.paysdemontbeliard-tourisme.com)  
[accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com](mailto:accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com)



## Le Mois givré – Belfort

Belfort accueille son marché des exposants composé de 20 chalets pour acheter des cadeaux de Noël et savourer des gourmandises et du vin chaud.

Mais pas que ! Le Mois givré, ce sont des centaines d'activités programmées pour les fêtes de fin d'année.

Un village des enfants attend les petits visiteurs avec ses espaces de jeux et la maison du Père Noël, une patinoire est installée sur une des places de Belfort, pour les amateurs de glisse, mais également des événements ponctuels : concerts, ateliers de bricolage, maquillage, contes, rencontres avec le Père Noël...

Bien-sûr, la ville est illuminée de mille feux pendant toute la durée des animations du Mois Givré à Belfort.

**Infos pratiques**  
**Renseignements :**  
[www.belfort-tourisme.com](http://www.belfort-tourisme.com)

## 17 Événement

### « BIENVENUE AUX ETUDIANTS »

#### 17.1 Bureau de la vie étudiante



**Le BVE** organise : des **journées d'accueil festives à chaque rentrée**, des soirées associatives à la Maison des étudiants de Besançon, des événements tout au long de l'année en collaboration avec les acteurs culturels locaux, des ateliers créatifs, des appels à projets, des animations dans les bibliothèques universitaires...

#### **Maison des étudiants de Besançon**

36 A, avenue de l'Observatoire  
25030 Besançon Cedex  
Contact(s)

#### **Bureau de la vie étudiante**

03 81 66 58 47 / 58 41  
[bve@univ-fcomte.fr](mailto:bve@univ-fcomte.fr)

#### **POUR EN SAVOIR PLUS**

> les Maisons des Etudiants, des lieux dédiés à la vie étudiante sur les campus  
<http://www.univ-fcomte.fr/les-maisons-des-etudiants#.XvN-V2qzY2w>



### **REMERCIEMENTS :**

Nous remercions les auteurs du *Guide de l'Etudiant du CROUS et de l'Université de Franche-Comté*, des guides pratiques pour préparer l'arrivée des étudiants internationaux *Welcome* et *Come on* du CROUS Besançon, ainsi que du guide *Etudier à Montbéliard*, ayant inspiré le présent document.

Ce guide ne remplace pas les documents officiels de l'Université de Franche-Comté ni ceux des instances gouvernementales, ces derniers ayant toujours préséance.

Ce document, purement indicatif, est susceptible de modifications en fonction de l'actualité.

Vos remarques et commentaires sont les bienvenus dans l'objectif d'une amélioration constante des contenus.

Contact : [RI-stgi@univ-fcomte.fr](mailto:RI-stgi@univ-fcomte.fr)